



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2467
13 novembre 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Le journal
d'Arlette Laguiller

Lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Avec les listes Lutte ouvrière



Portugal

**Vers un
gouvernement
antiaustérité?**

page 8

**Vote des
étrangers**

**Promesse
enterrée...
encore une fois**

page 7

**Effectifs,
salaires...**

**Les travailleurs
du public
attaqués**

page 13

Aux régionales, avec les listes Lutte ouvrière : rejeter le PS, la droite et le FN qui sont tous dans le camp du patronat

Dans un mois auront lieu les élections régionales. Le Parti socialiste, la droite et le Front national vont en appeler aux suffrages des électeurs des classes populaires. Aucun de ces partis ne représente les intérêts des travailleurs.

Voter pour le PS, ce serait approuver sa politique antiouvrière, ses cadeaux au patronat, les reculs sur la retraite, la généralisation de la précarité, la légalisation de la flexibilité et des baisses de salaires. Ce serait faire abstraction de ses responsabilités pour les six millions de chômeurs.

La semaine dernière, après l'imbroglio des taxes d'habitation et foncière dues par les veuves et les veufs, on a découvert que le gouvernement avait prévu un coup de rabet sur l'allocation adulte handicapé. Il a finalement reculé. Mais qu'il ait eu l'intention de s'attaquer aux handicapés alors qu'il renonce à faire payer la bourgeoisie et les banquiers, cela finit de le juger.

Aucun travailleur conscient ne peut le cautionner, pas même dans une élection dite locale.

Quant à la droite, qu'elle soit pro-Sarkozy, pro-Fillon ou pro-Juppé n'y change rien, elle est de toute façon foncièrement propatronale. Ses critiques de la politique gouvernementale sont sans ambiguïté : pour elle, les mesures antiouvrières de Hollande ne vont jamais assez loin. Et tous de dénoncer le CDI « source d'angoisse » pour les patrons ou le « cauchemar des 35 heures ».

Quel mépris pour le monde du travail ! Quel mépris pour ceux qui ont effectivement des raisons de s'angoisser : les CDD, les intérimaires, les travailleurs licenciés, les ouvriers qui galèrent avec un salaire insuffisant !

Le Front national a beau jeu de dénoncer le « mépris social » du PS et de la droite, mais aucun travailleur ne doit oublier comment Le Pen a condamné, exactement comme Hollande ou Sarkozy, le coup de colère des salariés d'Air France. Personne ne doit oublier que, dans le bras de fer qui a opposé les salariés à leur direction, le FN s'est retrouvé dans le camp du patronat et des licenciés.

Pour draguer les classes populaires, Marine Le Pen a développé toute une démagogie sociale à côté de son fonds de commerce traditionnel, la haine des étrangers, le racisme anti-immigrés ou antimusulman. Elle a cherché à s'adresser

aux travailleurs pauvres – « français » bien sûr – qui triment et sont mal payés.

Pendant un temps, elle est allée jusqu'à brandir le retour de la retraite à 60 ans et le smic à 1500 euros. Mais c'était, comme pour tous les politiciens, de ces promesses qui n'engagent que ceux qui y croient ! Et comme il n'a jamais été question pour le FN d'imposer quoi que ce soit aux patrons et de leur demander de payer, c'était des discours de charlatan.

Mais ces promesses étaient sans doute trop insupportables aux oreilles des petits patrons réactionnaires qui constituent le noyau dur de l'électorat du FN. Elles ne collaient pas avec l'image de parti « responsable » que le FN veut se donner auprès de l'électorat de droite.

Alors, telle une girouette, le FN est en train de faire disparaître tout cela de son programme. Il n'aura même pas fallu attendre qu'il arrive au pouvoir pour le voir trahir ses promesses vis-à-vis des travailleurs !

Bien malin celui qui, dans ces régionales, distinguera le programme du FN de ceux de ses rivaux. Comme le PS et la droite, le FN veut que les régions soient « attractives » pour les patrons. Comme les autres, le FN veut « aider » le patronat et multiplier les subventions. Comme les autres, il ne jure que par les profits et la compétitivité du patronat.

Eh bien, les travailleurs sont avertis ! Ceux qui croient se venger de la droite et du PS en votant pour le FN se fourvoient. Le FN roule aussi pour le patronat, et le fait qu'il s'attaque à des travailleurs parce qu'ils sont immigrés le montre assez.

Voter pour le PS, la droite ou le FN, c'est voter pour des ennemis des travailleurs. Il faut au contraire que les travailleurs expriment leurs revendications de classe. Il faut qu'ils affirment la priorité pour le monde ouvrier de prendre sur les profits pour lutter contre le chômage, les bas salaires, la précarité, les petites retraites.

Face à tous ces ennemis, le vote pour les listes Lutte ouvrière permettra de faire entendre le camp des travailleurs. Certains, trop écoeürés, diront que cela ne servira à rien. C'est se taire qui ne sert à rien. Exprimer ses revendications, montrer qu'il y a des travailleurs conscients d'avoir à se battre pour leurs intérêts, c'est préparer l'avenir.

Au sommaire

RÉGIONALES	Manifestation le 22 novembre	7	COP 21	16
Les listes Lutte ouvrière	Mixité sociale à l'école	7	Maroc	16
Les réunions publiques	“Balardgone”	12		
Participez à notre campagne	Partenariat public-privé	12	ENTREPRISES	
Notre campagne sur internet	Aide aux réfugiés, l'hypocrisie	12	Salaires “au mérite”	13
Le FN à l'écoute des patrons	Allocation aux handicapés	12	Alpes-Maritimes	13
Les régions, vaches à lait du patronat	DANS LE MONDE		Hôpital de Luynes	13
AGENDA	Portugal	8	Snecma – Genevilliers	13
Fêtes de Lutte ouvrière	Grèce	8	Michelin – Clermont-Ferrand	14
LEUR SOCIÉTÉ	Birmanie	8	Amiante	14
Code du travail	Roumanie	9	Arjowiggins – Vizernes	14
NOÉ nouveaux ouvriers exploités	Burundi	9	Cenntro Motors – Lyon	15
Droit de vote des étrangers enterré	Le sport et le dopage	9	Bonna Sabla	15
	Brésil	10	IL Y A 80 ANS	
	États-Unis	10	Création du CIO aux États-Unis	11

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Code du travail : le gouvernement à l'attaque

La ministre du Travail, Myriam El Khomri, a indiqué le 4 novembre qu'une loi réformant le Code du travail et ouvrant la porte à « une plus grande souplesse » serait présentée au Parlement dès janvier prochain, une annonce saluée par le président du Medef comme allant dans le bon sens, même si bien sûr le patronat demande au gouvernement d'aller plus vite et plus loin.

« Le gouvernement fait le choix de réécrire dès le projet de loi la partie essentielle du Code du travail consacrée à la durée du travail, au repos et aux congés », a indiqué Myriam El Khomri. Lors du Grand Jury RTL quatre jours plus tard, elle a précisé que les nombreux patrons qui souhaitent bénéficier du « forfait jour » introduit par les lois Aubry sur les 35 heures en 2000, pourraient le faire plus facilement, alors qu'il permet déjà de rendre 1,5 million de travailleurs, en grande majorité

des cadres, corvéables à merci. Les patrons sont autorisés à les faire travailler jusqu'à 13 heures par jour, 78 heures par semaine, le nombre d'heures au quotidien dépendant des tâches à accomplir. Même si le CDI est mentionné dans la future loi, son extinction est programmée. Peu importe que la ministre, interrogée par un journaliste, se soit trompée sur le nombre de renouvellements de CDD autorisés actuellement, l'essentiel est qu'elle est prête à pousser le bouchon

encore plus loin, alors que la loi de son prédécesseur, Rebsamen, autorise déjà jusqu'à trois CDD successifs, avec la promesse d'un CDI le plus souvent comme miroir aux alouettes. La loi annoncée pour janvier doit servir de point d'appui au gouvernement et au patronat vers un démantèlement du Code du travail au profit de ce que le Medef appelle le « dialogue social direct au sein de chaque entreprise, entre salariés et chefs d'entreprise ». Le gouvernement enrobe son attaque de mots mensongers, préférant parler de simplification, de clarification, de réforme équilibrée, d'efforts partagés, de réécriture du Code du travail en trois étages, de nouvelle philosophie, de donner plus de poids au terrain, etc. Mais il s'agit

LOI MACRON : vers une négociation plus directe



d'un véritable retour au 19^e siècle, tentant d'effacer ce que les luttes ouvrières ont permis d'arracher collectivement à l'échelle de l'ensemble des branches et des entreprises, grandes ou petites.

Jean Sanday

Macron II : NOÉ, nouveaux ouvriers exploités

Les spécialistes en communication de l'Élysée pensant que Macron fait vendre, le ministre de l'Économie a tenu une conférence de presse pour annoncer... qu'il annoncera son nouveau plan courant décembre, pour un vote courant janvier. L'important était que la nouvelle coqueluche du patronat, de la presse, de la droite et du Faubourg Saint-Germain passe à la télévision avant

les élections régionales. Pour l'instant, on sait seulement que la nouvelle loi s'appellera NOÉ, pour Nouvelles opportunités économiques, et qu'elle portera sur les possibilités qu'offrirait les technologies numériques. À nouvelles technologies, nouveau statut des travailleurs: Macron entend donc multiplier les microentreprises et les autoentrepreneurs. On a vu ce que cela

donnait lors du conflit entre les chauffeurs de taxi et la société Uber. Cette dernière utilise certes une nouvelle technologie pour mettre en relation clients et chauffeurs, mais elle fait son bénéfice sur de très vieilles méthodes: les travailleurs s'exploitent eux-mêmes en payant leurs outils, ne comptent pas leurs heures, n'ont ni congés, ni sécurité sociale, ni retraite, le patron ne paye ni impôts

ni cotisations, etc. La passion du ministre pour la destruction de tout ce qui protège les travailleurs ne s'arrête pas au numérique. Il propose aussi incidemment de supprimer l'obligation d'avoir un diplôme pour exercer certaines professions. Et de citer la mécanique auto, le bâtiment et la coiffure. Pourquoi donc, d'après Macron, faudrait-il être maçon qualifié pour repeindre

des volets, coiffeur diplômé pour faire des tresses ou mécano pour nettoyer une voiture? Patrons petits et grands diront que pour faire ce genre de travail, il peut suffire de donner une pièce à un gamin et voilà tout. Encore collégien et déjà autoentrepreneur, quelle merveille! Pour Macron, I ou II, « libérer » l'économie, c'est enchaîner les travailleurs.

Paul Galois

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Strasbourg

Samedi 14 novembre
à partir de 16 heures
Foyer Saint-Ignace,
15, chemin
du Kammerhof
à Strasbourg-Neuhof

Grenoble

Samedi 14 novembre
à partir de 15 heures
Le Prisme - Seyssins

Compiègne

Samedi 14 novembre
à partir de 18 heures

Salle des fêtes,
rue de la République
à Margny-lès-Compiègne

Reims

Dimanche 15 novembre
à partir de 11 heures
Salle Rossini, devant le
supermarché Courlancy

À Paris

réunions régionales des 6 et 13 décembre 2015 - Île-de-France
Meeting de la liste
lutte ouvrière
Faire entendre le camp des travailleurs

Avec

Nathalie Arthaud
Tête de liste en Île-de-France



Jean-Pierre Mercier
Tête de liste en Seine-Saint-Denis



Sous la présidence
d'Arlette Laguiller

Vendredi 13 novembre
à 20 h 30
Maison de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité / ligne 10

Entrée libre





Les listes Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs

La campagne pour les élections régionales des 6 et 13 décembre a commencé. Partout, les candidats du PS mettent l'accent sur « leur programme pour la région », tentant ainsi de faire oublier la politique entièrement soumise aux intérêts du grand patronat que mène le gouvernement socialiste. Quant aux notables de droite, qui ont l'ambition de reprendre un certain nombre des régions passées à gauche en 2010, ils font assaut de formules exprimant leur soutien sans faille au patronat : en Île-de-France, Valérie Pécresse est la candidate d'une région « *pro-business* », tandis que Xavier Bertrand, candidat des Républicains en Nord-Picardie, se proclame « *aux côtés de ceux qui donnent du travail* ».

À droite comme à gauche, les ténors des deux

grands partis de gouvernement promettent des subventions et des marchés publics à la bourgeoisie locale, toujours au même prétexte que les entreprises auraient besoin d'aides pour pouvoir embaucher un jour...

Quant au Front national, qui se présente hors du « système », il n'aspire en réalité qu'à en faire partie et souhaite, comme les autres, se mettre au service de cette classe capitaliste. Les couplets démagogiques adressés aux travailleurs sont remisés au second plan et c'est d'abord au patronat que s'adressent les têtes de liste régionales, qui multiplient les déclarations en faveur des entreprises et promettent qu'elles seront subventionnées.

Au niveau régional comme au niveau national, tous ces partis n'aspirent

qu'à servir les possédants. C'est bien dans l'autre camp que se situent les candidats des listes présentées par Lutte ouvrière.

Alors que le patronat, appuyé par le gouvernement à son service, mène une véritable guerre de classe, aggrave l'exploitation et condamne au chômage des millions de travailleurs, il faut mettre en avant les exigences vitales du monde du travail.

Le chômage de masse pèse sur tous les travailleurs, qu'ils aient encore un emploi et craignent de le perdre demain, ou fassent déjà partie des millions de chômeurs qui désespèrent d'en retrouver un, ou de ceux condamnés à des contrats de plus en plus précaires et à vivre au jour le jour, sans savoir comment ils pourront se débrouiller le mois suivant.

Contre le chômage, il faut imposer au patronat l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaires.

Pour lutter contre la dégradation des conditions de vie, il faut imposer l'augmentation générale des salaires et des retraites et les garantir en les indexant sur la hausse des prix.

Face au patronat qui prétend que les entreprises ne s'en sortent pas, il faut imposer la suppression du secret des affaires, afin que les classes populaires puissent vérifier et constater que c'est toute la société qui est pillée par la grande bourgeoisie, avec la complicité de l'État.

Pour que la situation des travailleurs change, il faudra plus que des élections : ce programme devra devenir l'objectif des

luttés et des mobilisations de la classe ouvrière, autour duquel elle contestera la domination de la bourgeoisie sur l'économie.

Voter pour les listes Lutte ouvrière, ce sera exprimer la conviction que la seule issue pour les travailleurs est de se battre pour leurs intérêts, pour un programme de classe. Ce sera exprimer clairement le rejet de la politique menée par le PS au gouvernement, sans cautionner le moins du monde ses concurrents de droite et du FN.

Voter Lutte ouvrière, ce sera affirmer l'existence d'un courant, dans l'électorat populaire, qui ne se résigne pas à la catastrophe sociale que la bourgeoisie fait peser sur toute la société et qui lutte pour un autre avenir que celui des sacrifices sur l'autel des profits du capital.

Nadia Cantale

Les réunions publiques

- Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine**

Troyes
Vendredi 27 novembre à 20 heures
Hôtel du Petit Louvre, angle des rues Linard-Gonthier et Boucherat
Avec Julien Wostyn, tête de liste régionale, et Pierre Bissey, tête de liste de l'Aube

Metz
Samedi 28 novembre à 16 heures
FJT Étap'Habitat – 2, rue Georges-Ducrocq
Avec Julien Wostyn et Mario Rinaldi, tête de liste de la Moselle

Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

Poitiers
Jeudi 19 novembre à 19 heures

- Salle Timbaud de la Maison du peuple, rue Saint-Paul
Avec Guillaume Perchet, tête de liste régionale, et Ludovic Gaillard, tête de liste dans la Vienne
- Angoulême**
Samedi 21 novembre à 17 heures
MJC Louis-Aragon – place Vitoria
Avec Guillaume Perchet et Olivier Nicolas, tête de liste de la Charente
- Bordeaux**
Mardi 24 novembre à 20 h 30
Athénée municipale, place Saint-Christoly
Avec Guillaume Perchet, Élisabeth Faucon, tête de liste de la Haute-Vienne, et Ludovic Gaillard, tête de liste de la Vienne
- Avec la participation de Nathalie Arthaud.**

- Auvergne, Rhône-Alpes**
- Saint-Étienne**
Mercredi 18 novembre à 19 heures
Maison du combattant des Associations – 4, rue André-Malraux
Avec Chantal Gomez, tête de liste régionale, et André Moulin, tête de liste de la Loire
- Montluçon**
Vendredi 20 novembre à 18 h 30
Salle Salicis – 1, rue Lavoisier
Avec Chantal Gomez et Michel Lachaume, tête de liste de l'Allier
- Bourgogne, Franche-Comté**
- Nevers**
Samedi 14 novembre à 17 heures

- Salle n°2 des Éduens
Avec Geneviève Lemoine, tête de liste de la Nièvre, et Dominique Dupuis, 2^e de liste
- Decize**
Mercredi 18 novembre à 18 heures
Salle des fêtes
Avec Geneviève Lemoine, tête de liste de la Nièvre
- Vesoul**
Jeudi 26 novembre à 18 heures
Espace François-Villon
Avec Claire Rocher, tête de liste régionale, et Daniel Rouillon, tête de liste de Haute-Saône
- Bretagne**
- Redon**
Lundi 23 novembre à 18 h 30
Centre social, salle Groix – 5, rue Guy-Pabois
Avec Sandra Chirazy, candidate en Ille-et-Vilaine

- Saint-Brieuc**
Mercredi 25 novembre à 20 h 30
Petite salle de Robien
Avec Valérie Hamon, tête de liste régionale, et Martial Collet, tête de liste des Côtes-d'Armor
- Lorient**
Vendredi 27 novembre à 18 heures
Cité Allende, rue Colbert
Avec Valérie Hamon et Mathieu Piro, tête de liste du Morbihan
- Vannes**
Jeudi 26 novembre à 18 heures
Palais des Arts
Avec Mathieu Piro, tête de liste du Morbihan
- Fougères**
Vendredi 27 novembre à 18 h 30
Les Ateliers, rue des Frères-Dévéria



Participez à notre campagne

Les idées portées par les listes Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs ne peuvent compter que sur la mobilisation de ceux qui se reconnaissent dans notre campagne et dans la volonté d’opposer un programme de lutte pour les intérêts vitaux des travailleurs à la guerre de classe que mènent aujourd’hui le patronat et ses serviteurs politiques, de droite comme de gauche.

Pour que notre programme soit défendu et popularisé, il faut que militants, sympathisants, tous ceux qui se sentent solidaires de ces idées s’en fassent les relais dans leur quartier, leur entreprise, en faisant circuler des tracts, en collant des affiches, en parlant dans leur milieu et en y appelant à voter pour faire entendre le camp des travailleurs, à voter Lutte ouvrière !

Notre campagne sur internet

En consultant le site de Lutte ouvrière, retrouvez toutes les informations :

- Dans la rubrique « élections régionales », l’actualité de la campagne avec l’agenda des réunions publiques et la présentation des listes ;
- Dans la rubrique « en région », tous les communiqués et les brèves en

réaction à l’actualité politique locale, sur les sites régionaux ;

- Et dans la rubrique « multimédia », pour retrouver toutes les interventions dans les médias de notre porte-parole nationale Nathalie Arthaud et de nos candidats têtes de liste régionales ou départementales.



Les réunions publiques

Centre, Val-de-Loire

Tours
Vendredi 25 novembre à 20 heures
Centre de vie du Sanitas
Avec Farida Megdoud, tête de liste régionale et Jean-Jacques Prodhomme, tête de liste de l’Indre-et-Loire

Chartres
Jeudi 26 novembre à 20 heures
Centre culturel Edmond Desouche – 19, place du 19-Mars à Lucé
Avec Farida Megdoud et Marie-José Aubert, tête de liste de l’Eure-et-Loir

Châteauroux
Vendredi 27 novembre à 18 h 30
Maison des associations, Espace Mendès-France
Avec Farida Megdoud et Véronique Gélinaud, tête de liste dans l’Indre

Orléans
Samedi 28 novembre à 15 heures
Salle des Chats Ferrés, rue des Chats-Ferrés
Avec Farida Megdoud et Claude Trepka, tête de liste du Loiret

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

Montauban
Jeudi 19 novembre à 20 h 30
Maison du Peuple, rue Michelet
Avec Sandra Torremocha, tête de liste régionale, et

Richard Blanco, tête de liste du Tarn-et-Garonne

Tarbes
Vendredi 20 novembre à 18 h 30
Salle Brauhauban – 47, rue Brauhauban
Avec Sandra Torremocha, tête de liste régionale, et François Meunier, tête de liste des Hautes-Pyrénées

Pamiers
Samedi 21 novembre à 17 heures
Salle des Capelles, place Eugène-Soula
Avec Sandra Torremocha, tête de liste régionale, et Gisèle Lapeyre, tête de liste de l’Ariège

Toulouse
Vendredi 27 novembre à 20 h 30
Salle du Sénéchal, rue de Rémusat
Avec Sandra Torremocha

Montpellier
Samedi 28 novembre à 15 h 30
Salon du Belvédère, le Corum – Esplanade Charles-de-Gaulle
Avec Sandra Torremocha et Maurice Chaynes, tête de liste de l’Hérault

Nord, Pas-de-Calais, Picardie

Compiègne
Samedi 14 novembre à 19 heures
Salle des fêtes, rue de la République à Margny-lès-Compiègne

Avec Éric Pecqueur, tête de liste régionale, et Roland Szpirko, tête de liste de l’Oise

Denain
Mardi 17 novembre à 18 heures
Salle du Nouveau Monde – 4, place Pierre-Bourdin
Avec Éric Pecqueur et Jacky Boucot, candidat dans le Nord

Abbeville
Mercredi 18 novembre à 19 heures
Salle des Carmes
Avec Bruno Paleni, tête de liste dans la Somme

Douai
Vendredi 20 novembre à 18 h 30
Salle Jean Faveau, salles d’Anchin, rue Fortier
Avec Roger Marie, candidat dans le Nord

Amiens
Mardi 24 novembre à 19 heures
Salle Dewailly (face à la piscine Coliseum)
Avec Éric Pecqueur

Maubeuge
Vendredi 27 novembre à 19 heures
Salle Jean-Jaurès à la Mairie, place du Docteur Pierre-Forest
Avec Anne Zanditenas, tête de liste de l’Aisne

Creil
Vendredi 27 novembre à 19 heures
Au Centre de rencontres – 1, rue de Valois (près de La Poste du Plateau)
Avec Éric Pecqueur et Roland Szpirko, tête de liste de l’Oise

Dunkerque
Lundi 30 novembre à 18 h 30
Salle polyvalente des Glacis, avenue des Maréchaux – rue Maurice-Vincent
Avec Françoise Millot, tête de liste du Pas-de-Calais, et Jacques Volant, candidat

Normandie

La Ferté-Macé
Jeudi 19 novembre à 18 heures
Centre socioculturel Jacques Prévert – 14, rue Louis-Pasteur
Avec Charlotte Séchet, tête de liste de l’Orne

Évreux
Mardi 24 novembre à 19 heures
Maison de quartier de la Madeleine, place John-Fitzgerald-Kennedy
Avec Pascal Le Manach, tête de liste régionale, et Mélanie Peyraud, tête de liste de l’Eure

Alençon
Jeudi 26 novembre à 18 heures
Salle Hervieu, allée Louise-Hervieu
Avec Pascal Le Manach et Charlotte Séchet, tête de liste de l’Orne

Dieppe
Lundi 30 novembre à 18 h 30
Petite salle de la Mairie – Parc Jehan-Ango
Avec Pascal Le Manach et Valérie Foissey, tête de liste de Seine-Maritime

Pays de la Loire

Nantes
Vendredi 20 novembre à 20 h 30
Salle de la Manu – 10 bis, boulevard Stalingrad
Avec Eddy Le Beller, tête de liste régionale, et les têtes de liste départementales, Céline L’huillier (Maine-et-Loire), Martine Amelin (Mayenne), Yves Cheère (Sarthe) et Gilles Robin (Vendée)
Avec la participation de Nathalie Arthaud

Provence-Alpes-Côte d’Azur

Marseille
Vendredi 27 novembre à 19 heures
Château des Fleurs – 16, boulevard Michelet
Avec Isabelle Bonnet, tête de liste en PACA, et François Roche, tête de liste des Bouches-du-Rhône
Avec la participation de Nathalie Arthaud

Île-de-France

Mantes-la-Jolie
Samedi 14 novembre à 18 heures
Salle des Îles, allée des Îles-Éric-Tabarly, l’Île-L’Aumone
Avec Thierry Gonnot, tête de liste des Yvelines

Nanterre
Vendredi 20 novembre à 18 h 30
Salle Joliot-Curie – 15, rue de la Côte-des-Amandiers
Avec Laurence Viguié, tête de liste des Hauts-de-Seine

Front national : comment gagner des voix et rassurer le patronat

Dans un billet publié dans un mensuel économique régional, le patron nordiste Bruno Bonduelle a appelé à s'opposer à une éventuelle victoire de Marine Le Pen aux élections régionales. En lui reprochant de prôner des positions politiques, comme la fermeture des frontières, susceptibles de faire fuir les investisseurs, cet industriel, fondateur d'un grand groupe de l'agro-alimentaire, est certainement représentatif de toute une partie du milieu patronal.

En compétition avec le FN, le candidat Les Républicains Xavier Bertrand cherche à jouer sur la peur suscitée par la démagogie de l'extrême droite dans l'électorat de droite, reprochant à Marine Le Pen de s'être prononcée en faveur de la retraite à 60 ans, d'une augmentation des salaires et des pensions. L'ancien ministre de Sarkozy peut sans rire qualifier « d'extrême gauche » le programme économique du FN.

Sa démagogie a certainement permis au FN de gagner des voix dans les milieux populaires ces dernières années. Mais Marine Le Pen sait que pour arriver au pouvoir, il lui faut rassurer les milieux patronaux et leur prouver sa capacité à se montrer responsable et soucieuse de la « défense des entreprises ».

Dans sa campagne, interrogée sur l'emploi par la Voix du Nord, la dirigeante du Front national a déclaré avoir pour priorité : « être aux côtés des entrepreneurs régionaux. » Dans ses discours, elle évoque plus particulièrement la

« défense des PME », exactement comme tous les autres politiciens qui utilisent cet argument pour justifier toutes les aides versées au grand patronat.

Un autre thème de campagne du FN est la baisse de la fiscalité régionale. Pour la financer, la recette du parti d'extrême droite est simple : supprimer des emplois dans la fonction publique. C'est une méthode que tous les patrons ne peuvent manquer d'approuver et de trouver raisonnable. Mais les représentants du FN se gardent bien de préciser au détriment de quels services elle serait appliquée, et avec quelles conséquences pour les usagers.

Enfin, alors que les « entrepreneurs » considèrent très majoritairement que l'euro favorise leurs affaires, Le Pen doit aussi atténuer son discours antieuropéen afin de les rassurer. Ainsi, répondant aux journalistes qui l'interrogeaient sur ce que serait sa politique vis-à-vis de l'Union européenne si elle arrivait au pouvoir, Marine Le Pen a déclaré : « Je demanderai

un référendum, et dans l'attente de l'organisation de ce référendum, je ferai comme le Royaume-Uni, j'irai poser mes exigences... Et si l'Union européenne rend au peuple français sa souveraineté, je dirai aux Français : "Nous pouvons rester dans l'Union européenne." » La formulation a l'avantage de laisser la porte ouverte à bien des reculades sur cette question.

Comme tous les autres partis du système que Le Pen prétend dénoncer, le FN sait que pour avoir le droit de s'occuper des affaires de la bourgeoisie, il faut montrer patte blanche. Il montre ainsi son véritable visage, celui d'un parti bourgeois et antiouvrier.

Marc Rémy



Le FN à l'écoute des patrons petits et grands

Pour plaire aux artisans, commerçants et autres petits patrons, le Front national multiplie les promesses à leur égard.

Ainsi Christophe Boudot, qui conduit la liste du Front national dans la région Auvergne/Rhône-Alpes, a détaillé devant la presse ses « propositions pour l'emploi ».

Il affirme que « l'économie et l'emploi des très petites entreprises seront les priorités des mesures » s'il est élu. Il veut favoriser « l'apprentissage, surtout en alternance » et propose de créer un « chèque emploi des très petites entreprises, pour financer les charges sociales d'un salarié durant un an ». Il chiffre cette proposition à 50 millions d'euros, pour environ 5000 emplois.

Mais bien qu'il prétende ne s'intéresser qu'aux

« petits », le FN lorgne en même temps du côté des grands patrons, qu'il a décidé de rassurer quant à sa politique économique.

C'est ainsi que Christophe Boudot va rencontrer le PDG de Michelin, qui n'a évidemment rien d'une PME. À la suite de Queyranne, pour le PS, de Wauquiez pour la droite et de Kohlhaas pour les Écologistes, il a répondu à l'invitation à déjeuner du PDG. Dans un débat sur France 3, il a expliqué que c'était pour demander à Michelin ce qu'il attend d'une région, qui pourrait lui faciliter la vie...

Christophe Boudot multiplie maintenant, devant la presse, les déclarations rassurantes pour le patronat. Selon lui, celui-ci n'a « rien à redouter » du programme du FN. Il précise qu'« il y aura beaucoup de chefs d'entreprises sur [ses] listes » et que « le Front national est dans une optique de développement de l'investissement ». Et comme il s' imagine déjà président de région, il a prévu que, dans ce cas-là, son premier vice-président serait le patron de Celduc, une entreprise de la Loire.

Le FN se prétend le premier parti des ouvriers, mais s'il brigue leurs voix, c'est pour pouvoir servir les patrons. Les travailleurs qui, à juste titre écœurés par le PS et la droite, pensent que le FN les défendra mieux, se trompent lourdement.

Correspondant LO

Les régions : vaches à lait du patronat

Bien que les conseils régionaux n'aient que des pouvoirs et des moyens limités pour faire face à des responsabilités croissantes, leurs budgets sont loin d'être négligés par le patronat.

Les 28 milliards d'euros de dépenses des régions sont dilapidés au profit de la bourgeoisie à travers de multiples canaux, souvent entrelacés avec ceux de l'État, des collectivités territoriales et de l'Union européenne.

Les contrats lucratifs sont accaparés par de grandes entreprises du bâtiment qui récupèrent les marchés de la construction et de l'entretien des lycées, ou bien des gares du Grand Paris en Île-de-France, faisant grimper en flèche les prix du foncier alentour et la valeur spéculative des

projets immobiliers.

Les aides et subventions fleurissent sous prétexte de « création d'un environnement favorable à l'innovation » ou « d'amélioration de la compétitivité ». L'argent va souvent à des groupes de taille mondiale. En Aquitaine, le conseil régional distribue 20 millions d'euros par an à la seule filière aéronautique. Pour la modernisation de l'usine Turboméca dans les Pyrénées-Atlantiques, il a lâché 35 millions d'euros. L'usine appartient pourtant au groupe Safran qui a fait 1,3 milliard de

benefices l'an dernier.

Pour justifier ces largesses, les exécutifs régionaux prétendent parfois favoriser des « acteurs locaux », mais ce sont en général des sous-traitants sous la coupe des trusts comme Epsilon Composites en Gironde travaillant pour Airbus, ou encore Isorg en Limousin fournissant des capteurs d'image à Dassault.

Les dirigeants des conseils régionaux, presque tous socialistes, sont prêts à se plier en quatre pour répondre aux volontés des capitalistes. En Bretagne, le PDG de PSA, Tavares, avait à peine émis le désir de vendre des terrains autour de l'usine de Rennes que la région

rachetait 52 hectares pour 13 millions d'euros.

Ces aides vont à des entreprises faisant des bénéfices, et qui en plus licencient. Dans la région Pays-de-la-Loire, l'usine Michelin de Cholet a touché 500 000 euros alors que les effectifs diminuent. STMicroelectronics en Rhône-Alpes a reçu 25 millions d'euros alors qu'il prépare près de 1 000 suppressions de postes. Et c'est sans parler des « entrepreneurs » spécialisés dans la chasse aux primes, mettant ensuite la clé sous la porte, pour aller recommencer leurs détournements de fonds ailleurs. Les repreneurs d'Heuliez en Poitou-Charentes ont touché 5 millions d'euros d'aides et ont

ensuite fermé le site. Dans le Nord-Pas-de-Calais et Picardie, l'entreprise Sambre et Meuse près de Maubeuge a reçu 3,5 millions d'euros « d'avance remboursable » et 2 millions supplémentaires sous forme de taux très avantageux, pour ensuite mettre la clé sous la porte.

Les aides des régions s'ajoutent à toutes celles dont bénéficient les entreprises directement par l'État. Elles viennent engraisser un patronat toujours plus assisté. Ce sont des dizaines de milliards d'euros qui pourraient servir à financer des services utiles à la population, et à créer directement des emplois.

Gilles Boti

Droit de vote des étrangers : enterré en grande pompe

Comparant le droit de vote des étrangers à un « *totem [qui n'est] plus adapté à la réalité du monde [...]* », Valls a déclaré « *Cette promesse ne sera pas mise en œuvre. Et je suis convaincu qu'elle ne sera pas reproposée à la prochaine élection présidentielle* ». Après que cette promesse a été trahie pendant des décennies par la gauche, il promet de ne plus la faire.

Il y a en France 2,6 millions d'étrangers issus de pays hors de l'Union européenne. La majorité sont des travailleurs. Ils créent des richesses, payent des cotisations sociales et des impôts, participent à tous les aspects de la vie économique et sociale mais n'ont pas le droit de vote. Seuls les 1,4 million d'étrangers issus de pays de l'Union

européenne peuvent voter. Et encore, seulement aux élections municipales et européennes, sans toutefois pouvoir être élus maires.

Ce droit de vote des étrangers faisait déjà partie des promesses de Mitterrand en... 1981. Puis de nouveau du même en 1988. Le candidat Lionel Jospin en 1997 avait « souhaité » cette réforme. Et le

candidat François Hollande en avait fait son « engagement n° 50 » en 2012. Mais voilà, une fois élus, tous ont piétiné leur engagement. Aucun d'entre eux n'a eu le courage de prendre une mesure qui aurait renforcé la classe ouvrière, même si ce n'est que sur le terrain électoral.

Manuel Valls a franchi un degré supplémentaire. Il aurait pu se contenter d'enterrer ce projet en silence, comme les autres l'ont fait. Mais il prépare sa campagne en direction des électeurs de droite, en indiquant clairement sa boussole : à droite toute, et en jetant par-dessus bord toutes les promesses qui



pourraient repousser l'électorat réactionnaire.

Voter, exprimer aussi son opinion sur la politique subie, cela devrait être un droit élémentaire pour tous les travailleurs du pays quelle que soit leur origine,

et pas seulement pour les municipales, mais pour les législatives et la présidentielle. Ce qui n'est qu'un simple droit d'expression est refusé à 2,6 millions de travailleurs.

Camille Lulle

Manifestation le 22 novembre : liberté de circulation et d'installation !

D'un bout à l'autre, l'Europe se hérise de murs et de barbelés. L'émotion hypocrite exprimée par les dirigeants européens devant la tragédie des migrants n'a pas duré bien longtemps, et c'est la démagogie anti-immigrés qui s'impose.

Que ce soit la guerre ou la misère, ou les deux, ces millions de gens fuient une situation dont les grandes puissances comme la France sont largement responsables. Puis, tout le long de leur trajet, les migrants qui cherchent à atteindre un pays ou un autre sont arrêtés et parqués dans des camps ou dans des bidonvilles. En France, c'est à Calais que la situation est la plus choquante où au moins 5 000 personnes sont entassées aux portes de l'Angleterre. Devant ce blocage, elles se révoltent. Depuis le dimanche 8 novembre, des affrontements ont eu lieu à plusieurs reprises entre des centaines de migrants et les CRS.

Des dirigeants de droite flirtant avec l'extrême droite, qui n'hésitent pas à exciter les préjugés les plus racistes, aux dirigeants officiellement répertoriés à gauche mais qui se vantent de fermer les frontières, tous accompagnent et contribuent à cette évolution odieuse.

Les travailleurs conscients ne doivent pas se laisser tromper par cette propagande. À ceux qui prétendent « qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde », il faut répondre que le chômage, la misère et les bas salaires ne dépendent pas de l'arrivée ou non des migrants mais du rapport de force entre les travailleurs et le patronat. Et dans ce combat, il faut faire des migrants qui arrivent des alliés et des frères de lutte.

À l'appel de plusieurs organisations politiques, syndicales et associatives auxquelles s'associe Lutte ouvrière, une manifestation en soutien aux migrants sera organisée :

Dimanche 22 novembre à 15 heures à Paris de la place de la Bastille à la place de la République

Mixité sociale à l'école : Vallaud-Belkacem, ministre des effets d'annonce

La ministre de l'Éducation nationale vient d'annoncer qu'à la rentrée scolaire prochaine des expérimentations seront faites dans une cinquantaine de collèges, sur 17 départements, pour « renforcer la mixité sociale dans les collèges ». Il s'agit, d'après la ministre, de trouver des moyens adéquats pour convaincre les parents les moins démunis de laisser leurs enfants dans des collèges des quartiers populaires.

Les mesures envisagées sont aussi compliquées qu'illusoires. Cela va de dessiner la carte scolaire en fonction des lignes de bus jusqu'à inciter les parents à inscrire leurs enfants dans les collèges difficiles, en leur promettant que les enfants seront en classe avec leurs copains.

Tout le monde sait très bien que les parents les plus privilégiés n'habitent pas les quartiers populaires et que ceux d'entre eux qui y vivent ont mille et un moyens d'échapper à la carte scolaire quand ils ne veulent pas que leurs enfants fréquentent ces établissements difficiles. Cette situation transforme effectivement bien des collèges des quartiers populaires en ghettos où se concentre une majorité d'élèves en difficulté, et cela ne favorise pas l'acquisition de connaissances et l'épanouissement des enfants. Mais il faut une bonne dose

de cynisme et d'hypocrisie pour vouloir faire croire que le problème se résume à une question de mixité sociale et scolaire.

S'il n'y a pas de mixité scolaire dans ces établissements, ce n'est pas à cause d'une carte scolaire mal établie. Le chômage et la misère montent, ravageant de plus en plus les quartiers populaires en question. La crise économique et la politique patronale aggravent la pauvreté et ce sont d'abord les quartiers périphériques qui ressemblent de plus en plus à des ghettos. Dans ces conditions, l'école ne peut pas pallier le désastre qui frappe la société.

En revanche, l'État pourrait au moins compenser cette accentuation des inégalités sociales en donnant le maximum de moyens aux collèges où les enfants, subissant de plein fouet la situation difficile de leurs parents, ont du mal

à suivre une scolarité satisfaisante. Au lieu de cela, le gouvernement, comme son prédécesseur, continue à refuser de leur consacrer les sommes nécessaires. Du coup, la ministre, incapable de répondre aux manques de l'école, remplace les moyens par des discours sur la mixité scolaire. La belle affaire !

Personne ne peut être contre empêcher la ségrégation sociale. Mais quand des enfants n'arrivent pas à suivre en classe parce qu'ils n'ont pas acquis les bases indispensables, parce que parfois ils ont tout simplement faim, parce qu'ils n'ont pas appris à faire leur cartable et à avoir leurs affaires, ou encore parce que leur situation familiale les empêche de se sentir suffisamment sereins pour écouter les cours, en quoi une plus grande mixité scolaire règlera-t-elle leur problème ? La ministre fait du vent pour cacher la triste réalité : l'éducation des enfants des quartiers populaires est sacrifiée car le gouvernement consacre tous les moyens de l'État à défendre les profits des actionnaires et des banques.

Marion Ajar

Portugal : vers un gouvernement « antiaustérité » ?

Le mardi 10 novembre, la motion de censure déposée par le Parti socialiste au Parlement portugais a recueilli 123 voix : celles des députés du PS, du PC et du Bloc de gauche se situant à l'extrême gauche. Le gouvernement de droite est donc tombé. Antonio Costa, le dirigeant du PS, devrait maintenant former un gouvernement exclusivement socialiste, soutenu par le PC et le Bloc de gauche.

L'accord conclu entre ces partis pour la durée de la législature prétend « *tourner la page de l'austérité* » et mettre fin, progressivement, à toute une série de mesures prises par la droite. Les mesures sur lesquelles ils se sont mis d'accord entraîneraient l'augmentation progressive du salaire minimum, de 505 euros brut aujourd'hui à 600 euros en 2019, ainsi que la fin des coupes dans les salaires de la fonction publique et du blocage des pensions de retraite. Elles régulariseraient les travailleurs victimes de contrats abusifs d'autoentrepreneurs, d'insertion ou de stages et mettraient fin au système qui permet de licencier dans la fonction publique. Des postes dans la

santé et l'éducation seraient créés et les privatisations en cours annulées.

Après des années d'austérité et de mesures catastrophiques pour le niveau de vie des classes populaires, ce programme comporte bien sûr des mesures qui ne peuvent que recueillir l'approbation des travailleurs, malgré leur caractère prudent et modeste.

Reste à savoir qui pourrait les réaliser... Car si le Parti communiste affiche sa confiance envers le PS et si le Bloc de gauche se dit rassuré par les mesures promises sur la sécurité sociale ou les pensions, il faut tout de même rappeler que le programme d'austérité mis en place par la droite a été initié par le PS au gouvernement

avant elle.

Et même si les dirigeants du PS étaient réellement sensibles à une « pression à gauche », comment pourraient-ils mettre en œuvre ces promesses, même timides, sans s'affronter au grand capital, en particulier à ses représentants européens qui, au Portugal comme en Grèce, ont piloté

les politiques d'austérité ? Or Costa a déjà garanti que les engagements pris par le Portugal vis-à-vis de l'Europe seraient respectés et il a loué le sens des responsabilités et l'esprit de compromis constructif de ses alliés, qui pourront continuer à manifester contre l'Union européenne tout en soutenant son gouvernement.

Les travailleurs portugais, la population qui a voté massivement contre la politique d'austérité qu'elle subit, ne devront pas se contenter d'espoirs dans l'action d'un tel gouvernement. Il leur faudra lutter eux-mêmes pour arracher les mesures promises et en vérifier l'application.

Vincent Gelas



Antonio Costa lors d'un meeting.

Grèce : nouvelles exigences des banquiers usuriers

Les 19 ministres des Finances de l'Eurogroupe se sont retrouvés lundi 9 novembre à Bruxelles pour débattre du déblocage d'une première tranche d'aide à Athènes, à hauteur de deux milliards d'euros. En effet, quatre mois après que Tsipras a fini par se soumettre complètement aux exigences de ses créanciers, la Grèce n'a toujours pas bénéficié du versement de l'aide européenne.

Il était prévu que le versement de cette aide, qui pourrait atteindre au total 86 milliards d'euros, se ferait en plusieurs tranches dont le paiement serait conditionné par l'avancement du programme d'austérité imposé par les créanciers.

Une vingtaine de milliards d'euros a bien été débloqué cet été

immédiatement après la signature de l'accord, mais la moitié a été placée sur un compte à part destiné à renflouer les banques grecques et l'autre moitié a servi à rembourser des emprunts. Ainsi le gouvernement grec n'a pas reçu un seul centime au titre de cette prétendue aide financière.

Par contre, il a été

contraint de faire adopter un programme de mesures d'austérité à imposer à sa population. En octobre, le Parlement grec a adopté en accéléré une loi prévoyant un abaissement des pensions, un report de l'âge légal de départ à la retraite, un renforcement des sanctions contre la fraude fiscale et une libéralisation du marché de l'énergie.

Mais cela ne suffit pas aux créanciers de la Grèce, qui refusent le déblocage de deux milliards d'euros. Les discussions portent sur le paiement des arriérés fiscaux et les saisies des résidences principales, le gouvernement grec cherchant à

préserver les milieux les plus modestes. Mais il n'est pas question, pour les dirigeants européens, d'envisager la moindre concession. Le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, l'a ainsi précisé : « *Les deux milliards seront seulement déboursés lorsque les institutions donneront leur feu vert et déclareront que toutes les mesures qui ont été convenues ont été appliquées. Ce n'est toujours pas le cas.* »

Quelle que soit l'issue des négociations, il est prévu prochainement l'adoption de nouvelles mesures : durcissement du régime fiscal des agriculteurs, augmentation de la taxation

sur l'enseignement privé auquel de nombreux Grecs ont recours et réorganisation du système de protection sociale, ce qui devrait se traduire par de nouvelles baisses des pensions.

Après avoir accepté le nouveau plan d'aide en juillet, Tsipras avait affirmé avoir ainsi obtenu un délai afin de négocier des conditions plus favorables et un allègement de la dette. On voit qu'il n'en est rien et que les représentants de la finance internationale continuent d'étrangler la population grecque, avec cette fois la collaboration du gouvernement Tsipras.

Marc Rémy

Birmanie : Aung San Suu Kyi plébiscitée

Les élections législatives avaient lieu le 8 novembre en Birmanie, avec participation du parti de l'éternelle opposante à la junte militaire, Aung San Suu Kyi, pour la première fois depuis vingt-cinq ans. C'est ce parti, la Ligue nationale pour la démocratie, qui l'aurait emporté avec 70 % des voix. Le parti au pouvoir, l'USDP, marionnette de la junte militaire qui, de différentes manières, domine le pays depuis l'après-guerre, a dû reconnaître sa défaite.

Aung San Suu Kyi est la fille du général Aung San, qui négocia en 1947 l'indépendance de la Birmanie avec les Britanniques mais qui fut assassiné par ses rivaux

la même année. Sa mère fut ambassadrice de Birmanie en Inde dans les années soixante. Aung San Suu Kyi termina ses études supérieures en Grande-Bretagne

et travailla un temps aux Nations unies avant de revenir en Birmanie.

En 1988, elle créa la Ligue nationale pour la démocratie et remporta les élections de 1990 avec 80 % des voix. Mais celles-ci furent aussitôt annulées par la junte. Un an avant, les dirigeants de l'armée l'avait même incitée à quitter le pays, sans succès. Elle fut alors placée en détention surveillée. En 1991, elle reçut le prix Nobel de la paix, ce qui augmenta sa popularité, mais ce n'est qu'en 2002 qu'elle fut remise

en liberté. En 2003, des paramilitaires liés à la junte tentèrent sans succès de l'assassiner. Elle fut ramenée en prison puis à nouveau placée en résidence surveillée et empêchée de participer aux élections de 2010.

La junte militaire s'est officiellement autodissoute il y a quatre ans, mais elle dispose d'office, quel que soit le résultat du scrutin, d'un quart des députés, et pourra encore lui mettre des bâtons dans les roues.

Mais Aung San Suu Kyi pourra s'appuyer sur une

popularité nourrie par sa perpétuelle mise à l'écart, d'autant plus qu'ainsi on n'a jamais pu la voir à l'œuvre. Aux affaires, elle ne se distinguera certainement pas beaucoup des civils qui ont succédé à des militaires dans cette région, élus par les plus déshérités pour servir ensuite les intérêts des classes possédantes dont ils étaient issus. Il semble qu'elle ait toutes les qualités requises sur ce plan, autoritarisme compris.

Jacques Fontenoy

Roumanie : colère contre un régime corrompu

La colère de manifestants roumains contre la corruption du régime, qui a entraîné la mort d'au moins 46 personnes dans une discothèque de Bucarest, a contraint le Premier ministre Victor Ponta à démissionner mercredi 3 novembre.

Mais sa démission n'a pas suffi à désamorcer la contestation, qui va au-delà de quelques personnalités incriminées et vise plus largement un régime pourri à tous les niveaux.

Vendredi 30 octobre, un incendie s'était déclenché dans une boîte de nuit où s'entassaient 300 à 500 jeunes. L'enquête a montré des manquements flagrants à la sécurité : une seule issue, pas de sortie de secours, matériaux inflammables, autorisation de n'accueillir que 80 personnes et en tout cas pas pour des spectacles pyrotechniques, etc. Le spectacle n'aurait pas dû être autorisé. La liste des victimes risque encore de s'allonger, plusieurs dizaines de personnes étant toujours dans un état critique.

« *C'est un engrenage d'incompétence, d'abus et de corruption à plusieurs niveaux*

qui a rendu possible cette tragédie, et cet exemple peut être multiplié à l'infini dans l'administration roumaine, que ce soit le système d'éducation, le système de santé ou l'infrastructure, ce qui explique la colère d'aujourd'hui », constate un journaliste roumain. Le Premier ministre était déjà mis en cause depuis plusieurs mois pour d'autres affaires de corruption, de faux en écriture, de blanchiment d'argent, etc. Malgré toutes ces accusations, il avait refusé de démissionner. Aussi son départ suite au drame de la discothèque n'a-t-il pas suffi à jouer le rôle de fusible escompté. Les manifestations se sont poursuivies à Bucarest durant la semaine qui a suivi, ainsi que dans plusieurs villes du pays, regroupant des dizaines de milliers de personnes, et les critiques sont allées plus loin que la

simple dénonciation de la corruption. Ce sont les plus grandes manifestations que le pays ait connues depuis 1989, lors de la chute du régime de Ceausescu.

Le président de la Roumanie, Klaus Iohannis, cherche une issue pour désamorcer le mécontentement. Après avoir nommé un Premier ministre par intérim, il organise actuellement des

consultations avec les différents partis politiques pour former un nouveau gouvernement, mais comme ils sont aussi corrompus et rejetés par la population, il cherche des soutiens auprès de ce qu'il est convenu d'appeler la société civile. « *Je vous ai entendus, je vais tenir compte de vos exigences* », a-t-il dit aux manifestants.

Ce n'est certes pas en

se contentant de changer quelques têtes que le régime gagnera la confiance de la population, même s'il pourra peut-être surmonter cette crise, en attendant d'en connaître une autre. Et cela tant qu'aucun parti ne sera vraiment en mesure de proposer une alternative à la population en colère contre la corruption.

Marianne Lamiral



Manifestation anticorruption.

Burundi : le poison des oppositions ethniques

Au Burundi, la répression policière prend chaque jour un tour plus dramatique. Des quartiers entiers sont visés et le régime, confronté à la révolte d'une partie de la population, cherche à attiser la haine ethnique entre Hutus et Tutsis pour garder le pouvoir, fut-ce au prix d'un bain de sang.

Le Burundi, petit pays d'Afrique centrale, forma longtemps avec le Rwanda la colonie belge du Ruanda-Urundi, un moment intégrée à celle du Congo voisin. Comme partout les colonisateurs s'appuyèrent sur l'un des peuples qui habitaient la région pour exercer leur pouvoir, en l'occurrence sur les Tutsis contre les Hutus. Ils favorisèrent cyniquement les oppositions ethniques, qui explosèrent violemment après l'indépendance acquise en 1962. Le Rwanda et le Burundi devinrent alors des pays distincts, mais aux destins tragiquement liés par l'héritage colonial.

Au Burundi, 200 000 Hutus furent massacrés en 1972 par l'armée burundaise que contrôlaient les Tutsis. En 1993, l'élection d'un Hutu à la présidence du Burundi marqua le début d'une guerre civile qui mit aux prises l'armée tutsie et les groupes armés hutus. Le conflit ne se termina qu'en 2005. Parallèlement, en 1994 au Rwanda voisin, le pouvoir aux mains des génocidaires hutus, soutenus par la France, massacrait les Tutsis. Les centaines

de milliers de Burundais qui fuient aujourd'hui dans les pays voisins ont toutes les raisons de craindre le retour de ce passé sanglant.

La révolte actuelle a commencé en avril dernier lorsque le président Pierre Nkurunziza a annoncé son intention de briguer un troisième mandat, au mépris des accords ayant mis fin à la guerre civile. Les manifestations n'avaient aucun caractère ethnique. Toute une partie de la population, les Hutus comme les Tutsis, souhaite être débarrassée d'un président qui avec son clan pille les maigres ressources du pays. Elle ne veut plus d'un régime qui terrorise les habitants et fait exécuter ses basses œuvres par les milices du parti, les Imbonerakure. Les forces de répression ont tout de suite tiré aveuglement sur les manifestants, faisant plusieurs morts. La violence s'est encore accrue après la tentative manquée de coup d'État militaire en mai. On ne compte plus les assassinnats d'opposants. C'est dans ce climat de terreur que Nkurunziza a été réélu en

juillet dernier, l'opposition ayant boycotté le scrutin.

Lundi 2 novembre, Nkurunziza a lancé un ultimatum aux habitants des quartiers contestataires, leur donnant jusqu'au samedi suivant pour « *déposer les armes* » en échange d'une amnistie, après quoi la police pourrait user de tous les moyens. Cette menace a déclenché une fuite massive, ce qui n'a pas empêché les forces de répression de faire plusieurs victimes lorsqu'a

Nkurunziza utilise la haine ethnique pour se maintenir au pouvoir, tout comme bien d'autres dictateurs en Afrique. Ils ont été à l'école des anciens colonisateurs, de pays comme la France ou la Belgique qui se disent aujourd'hui inquiets de la situation. Face à eux, les travailleurs de toutes origines ont les mêmes intérêts et ne doivent à aucun prix se laisser opposer les uns aux autres.

Daniel Mescla

Sport : l'athlétisme bat des records... de dopage

L'Agence mondiale anti-dopage, organisme international créé en 1999 à la suite du scandale du dopage dans le cyclisme (affaire Festina) s'en est pris, dans un énorme rapport de 335 pages, au dopage quasiment institutionnel pratiqué dans l'athlétisme russe.

Plusieurs athlètes, des entraîneurs, un médecin, un labo de contrôle qui a détruit 1 417 échantillons pour faire disparaître toute trace sont incriminés ainsi que les pouvoirs publics, et il est question d'interdire aux athlètes russes de concourir aux prochains

jeux Olympiques. Les commentateurs ne se font pas faute de rappeler que les pratiques remontent à l'époque de l'URSS stalinienne.

Apparemment l'athlétisme en Russie a fait très fort, mais ce pays n'est évidemment pas le seul pays visé et on s'attend à d'autres révélations. Que ce soit pour des raisons d'argent ou par nationalisme, dopage et trucage sont partout. Il n'est que de rappeler les récents scandales de la Fifa dans le football, Lance Armstrong archidopé et pourtant sept fois proclamé vainqueur

du Tour de France, et tant d'autres affaires, dont une partie seulement a été révélée au public.

Mais on aurait tort d'être surpris. Après tout Volkswagen dans son registre n'a rien fait d'autre en truquant les tests de pollution, et une ribambelle d'entreprises s'entendent illégalement pour se répartir les marchés, enfreignant couramment lois et règlements.

Dans une société où l'argent et le nationalisme pourrissent tout, pourquoi le sport y échapperait-il ?

André Victor

Brésil : sous les boues des trusts miniers

Deux barrages miniers ont lâché jeudi 5 novembre sur le territoire de Mariana, dans l'État brésilien du Minas Gerais, libérant une vague de boue de plusieurs mètres de hauteur qui a ravagé des localités, jusqu'à plus de 50 kilomètres de distance. Les premières estimations parlent de dix-sept morts, d'une quarantaine de disparus, de centaines de blessés et de sans-abri, la plupart parmi les salariés de la mine ou leurs familles.

Ces barrages formaient des retenues destinées à stocker les boues provenant du nettoyage et de la transformation en granules du minerai de fer du site Germano, appartenant au groupe Samarco. Cette entreprise est une filiale de la société brésilienne Vale et du groupe australien BHP Billiton, deux des trois géants mondiaux du secteur. Elle possède d'autres sites au Brésil, 400 kilomètres de convoyeurs de minerai et un terminal pour cargos sur la côte par lequel passent chaque année 30 millions

de tonnes de minerai de fer.

On ignore pour le moment ce qui a déclenché la rupture des barrages : tremblement de terre, explosion dans une mine, effondrement d'un terril ? La direction de Samarco assure que les barrages avaient été récemment vérifiés et étaient en parfait état. On peut en douter : une inspection de 2013 avait émis une alerte, et des travaux de rehaussement étaient en cours sur l'un des deux, pour augmenter la capacité de la retenue afin d'augmenter la production de 9,5 millions

de tonnes. Mais les ruptures de barrages de retenues minières sont courantes au Brésil, car à chaque tonne de minerai correspond une tonne de déchets. L'an passé, l'un d'eux s'est écroulé non loin de Belo Horizonte, la capitale de l'État.

Minas Gerais tire son nom des mines, d'or, de pierres précieuses et de nombreux minéraux, qui ont fait sa richesse depuis le 18^e siècle. Aujourd'hui, les minerais représentent plus de la moitié des exportations du pays, du minerai de fer pour les quatre cinquièmes. Autant dire que les compagnies minières y font toujours la loi. Alors, face aux centaines de milliards de Vale ou Billiton, que pèsent la sécurité et la vie des travailleurs et des voisins de la mine ?

Vincent Gelas



Des habitants regardent la coulée de boue

Patrons et tortionnaires main dans la main

Un reportage de Canal Plus, dimanche 8 novembre, est venu rappeler que, de 1964 à 1984, l'entreprise automobile Volkswagen a collaboré étroitement avec la dictature brésilienne pour réprimer les militants et la classe ouvrière.

Au Brésil, où le groupe est présent depuis soixante ans, les confédérations syndicales, des collectifs ouvriers et les « commissions de la vérité » mises en place en 2012 pour faire la lumière sur les crimes de la dictature ont porté plainte contre lui et réclament réparation pour les victimes et leurs familles.

L'instauration de la dictature militaire en mars 1964 visait entre autres à faire taire les revendications ouvrières et à mettre au pas le mouvement syndical. C'était pain bénit pour les patrons, qui purent écraser les salaires et renforcer l'exploitation. Et lorsque, après 1968, se mirent en place à grande échelle des centres de torture, les officines paramilitaires et les escadrons de la mort, ils n'hésitèrent pas

à livrer à la répression les militants les gênant ou risquant de les gêner.

Volkswagen ne fut pas le seul groupe à agir ainsi, mais il le fit largement, donnant à la police des listes de suspects, des dossiers sur les militants, organisant l'espionnage à l'intérieur de l'usine, fournissant argent et voitures aux groupes de répression officiels et officieux, allant jusqu'à permettre arrestations et tortures dans ses locaux. Encore en 1980, lorsque la dictature s'était atténuée, la direction de l'entreprise donna à la police militaire 436 noms de participants à une grève qui avait duré 41 jours.

L'État brésilien a déjà indemnisé ceux que les « commissions de la vérité » avaient reconnus comme victimes de la dictature,

y compris pour des préjudices à leur carrière professionnelle et au salaire. Mais ce serait la moindre des choses que les entreprises qui, comme Volkswagen, ont alimenté la répression et en ont tiré profit, paient pour leurs méfaits. Pour cela il ne faut pas trop compter sur la loi d'amnistie que la dictature a elle-même promulguée en 1979, permettant le retour au pouvoir des civils mais visant principalement à couvrir ses crimes.

Pour faire toute la clarté sur les crimes et les criminels de l'époque, on ne peut pas compter non plus sur le Parti des travailleurs et ses alliés au gouvernement aujourd'hui. Même lorsque, comme la présidente Dilma Rousseff, ils ont été personnellement victimes des tortionnaires, ils respectent trop l'armée, la police et l'appareil d'État de la bourgeoisie pour seulement oser leur demander des comptes.

V. G.

États-Unis : des contrats dans l'automobile qui passent mal

Décidément l'UAW, le syndicat des travailleurs de l'automobile américain, a bien du mal à convaincre ses membres que les contrats qu'il a négociés pour les quatre prochaines années avec les patrons des trois principaux constructeurs sont de bons contrats. En fait ils déçoivent tous ceux qui ont cru que le retour des profits pour les patrons aurait signifié la fin des sacrifices pour les travailleurs et la compensation de ceux passés, comme l'avait démagogiquement laissé entendre le dirigeant de l'UAW Denis Williams.

Mais le syndicat a dû s'y reprendre à deux fois pour obtenir un vote favorable des ouvriers de Chrysler, qui dans un premier temps avaient massivement rejeté le contrat.

Pour tenter de couper court au mécontentement, le contrat proposé chez General Motors double la prime accordée une fois le contrat signé. Elle est passée à 8 000 dollars contre 3 à 4 000 dollars chez Chrysler, mais cela n'a pas suffi à ce que les 8 500 travailleurs qualifiés votent pour ce contrat, qu'ils ont refusé à près de 60 %. Ces travailleurs étant une minorité, c'est finalement une majorité de oui qui se dégage sur l'ensemble de l'entreprise, mais le refus des travailleurs qualifiés bloque la ratification.

Les dirigeants syndicaux se sont donné une semaine pour organiser des réunions avec ces travailleurs et déterminer pourquoi ils ont rejeté le contrat. Ils peuvent passer outre leur opposition si celle-ci n'est pas fondée sur des problèmes spécifiques mais sur des questions générales. C'est ainsi qu'ils ont déjà passé outre l'opposition des ouvriers qualifiés deux fois dans le passé, en 2011 chez Chrysler et en 1973 chez Ford.

Ils s'apprêtent à refaire la même manœuvre.

Mais ce sont maintenant les travailleurs de Ford qui sont appelés à voter sur leur propre contrat. Vendredi 6 novembre, le jour où le vote chez GM se terminait, l'UAW a annoncé la fin des négociations chez Ford. Cette fois la prime de signature a été encore un peu augmentée, passant à 8 500 dollars, auxquels Ford ajouterait le versement anticipé d'une prime de résultat de 1 500 dollars pour allécher les travailleurs. Mais le contrat de Ford est sur le même modèle que les deux autres et n'est satisfaisant

ni sur les salaires, après dix ans de gel, ni sur les conditions de travail éreintantes, ni sur les emplois. Le fossé entre les conditions des nouveaux embauchés au salaire réduit de moitié et les anciens ne peut être comblé qu'après huit années d'ancienneté. C'est dire que les deux statuts vont continuer à coexister, d'autant plus que, sous prétexte que les nouveaux embauchés peuvent au bout de huit ans retrouver le niveau de salaire des anciens, il n'y a plus de quota maximum fixé pour l'embauche de travailleurs sous-payés !

Le syndicat utilise la menace de la grève, non pas contre les patrons, mais contre les travailleurs pour les pousser à signer. Le journal *The Spark* de l'organisation trotskyste américaine du même nom explique ainsi la situation : « Il est évident que des dizaines de milliers de travailleurs chez GM et Chrysler n'ont aucune confiance dans la direction nationale du syndicat pour la suivre dans une lutte contre le patronat – une direction qui menace d'obtenir encore moins, et non pas plus, si les travailleurs se battent ! »

Les travailleurs de Ford [...] sont les derniers à voter précisément parce que la compagnie et le syndicat savent que ces travailleurs sont capables d'exiger plus et sont plus difficiles à tromper. Ils n'ont pas oublié l'opposition organisée des travailleurs de Ford au contrat de 2009. Le vote non était tellement nombreux et déterminé que le syndicat n'avait pas même osé proposer un deuxième vote. »

Refuser les sacrifices mais aussi se donner une organisation et des dirigeants vraiment fiables, c'est là le défi posé aux travailleurs de l'automobile comme à toute la classe ouvrière.

Dominique Chablis

États-Unis, novembre 1935, la création du CIO : montée ouvrière et calculs syndicaux

Le 9 novembre 1935 aux États-Unis, à l'initiative de John Lewis, le président du syndicat des mineurs, naissait le CIO, le Congrès des organisations de l'industrie (Congress of industrial organisations). Il s'agissait, en marge de la vieille confédération syndicale américaine AFL, d'organiser les ouvriers sur leur lieu de travail sans tenir compte de leur appartenance à tel ou tel métier.

Dépasser le corporatisme de l'AFL était un énorme pas en avant pour la classe ouvrière américaine. Néanmoins, la création du CIO était bien en deçà des possibilités ouvertes par les luttes des travailleurs américains. En effet, de la part de ses instigateurs, il s'agissait de capter et de contenir dans les limites d'un nouvel appareil syndical l'explosion de combativité ouvrière qui se manifestait à travers tout le pays et qui représentait un risque majeur pour la domination du capital aux USA.

L'effondrement de la Bourse de New York en 1929 avait ouvert une gigantesque crise. Au plus fort de celle-ci, en 1933, la production industrielle des États-Unis avait chuté de 50 % et 15 millions de salariés étaient sans emploi, soit entre le quart et le tiers de l'ensemble des travailleurs. Mais très vite le désespoir allait céder la place à la mobilisation et la combativité.

La classe ouvrière entre en mouvement

Dès 1931 partout dans le pays, la plupart du temps spontanément, des groupes de travailleurs, de chômeurs, d'habitants des quartiers populaires s'organisèrent, manifestèrent pour faire valoir leur droit à la vie. Assez souvent ils n'hésitèrent pas à répondre par la force à la volonté répressive des autorités. C'est dans ce contexte que Roosevelt, le candidat démocrate, fut élu en novembre 1932 et mit en œuvre sa politique, le New Deal (nouvelle donne). Le but était de stabiliser le système capitaliste en crise et en même temps de contenir la contestation populaire qui montait de toutes parts.

L'année 1934 allait montrer la profondeur de la révolte ouvrière. En mai, à Minneapolis, la grève des travailleurs du transport, dirigée par un comité de grève animé par des militants trotskystes, déboucha sur un mouvement général qui rassembla toute

la population ouvrière de la ville. Sous la direction du comité de grève, les travailleurs armés de matraques mirent en déroute les forces coalisées de la police et de nombreuses milices. La grève fut victorieuse. Au même moment, la grève des dockers et gens de mer, sous la direction du Parti communiste, gagnait toute la côte ouest des États-Unis et se transformait en grève générale à San Francisco. La plus grande grève de 1934 fut, à l'automne, celle des ouvrières et ouvriers du textile. D'une grève locale, elle devint régionale et, malgré la mort de 17 ouvriers victimes de la répression, elle se transforma en grève générale du textile sur toute la côte est des États-Unis, du sud jusqu'au nord, regroupant plus de 400 000 travailleurs en lutte.

On assistait à une formidable montée des luttes ouvrières qui prenaient des formes radicales, les travailleurs s'organisant

sein de la classe ouvrière américaine des militants révolutionnaires de la génération d'avant-guerre, des syndicalistes ou des socialistes révolutionnaires qui pouvaient aider la classe ouvrière à donner une expression politique et une direction à sa révolte.

Les bureaucrates canalisent la montée ouvrière

La création du CIO visait en fait à canaliser la montée ouvrière pour l'empêcher de prendre un tour politique, voire révolutionnaire. Elle tirait parti des possibilités légales nouvelles que la présidence Roosevelt avait ouvertes pour la création

correspondait tellement bien à la réalité de la mobilisation ouvrière qu'elle eut un énorme succès. En peu de temps, des millions d'ouvriers rejoignirent le CIO. Il y avait cependant un énorme malentendu. En imposant ce nouveau syndicat comme leur représentant face aux patrons, ces millions de travailleurs exprimaient aussi leur volonté de changer fondamentalement leur vie. Mais la direction du syndicat ne visait pas à permettre à la montée ouvrière d'aller jusqu'au bout de ses possibilités. Elle voulait au contraire l'en empêcher.

d'ouvriers décidés à défier le grand patronat de l'automobile ou de l'acier, prêts à en découdre avec la police, les milices patronales ou la Garde nationale. Lewis condamna ces occupations d'usines, mais accepta de les accompagner pour mieux les mener sur une voie de garage. Il déclara aux patrons que le meilleur moyen de les empêcher était de négocier avec le CIO.

Des aspirations avortées

Il y avait alors au sein de la classe ouvrière américaine une puissante aspiration à un changement radical. Conscients des méfaits du capitalisme, des millions de travailleurs aspiraient confusément à avoir leurs propres représentants politiques et à mettre fin à ce système failli. La situation appelait la fondation d'un parti ouvrier de masse, qui jusque-là n'avait jamais existé aux États-Unis et qui aurait permis de donner une voix, une direction et une politique à ces millions de travailleurs en lutte. Cette aspiration était si forte que Lewis et le CIO se sentirent obligés d'y répondre en créant la Ligue ouvrière non-partisane. Mais ce pseudo-parti ouvrier se refusa à présenter ses propres candidats aux élections et appela à voter Roosevelt, comme le PC et le PS.

Le CIO regroupa six millions d'adhérents à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. C'était le reflet des années de mobilisation ouvrière que les États-Unis venaient de vivre. Mais, en même temps, le CIO avait été l'appareil empêchant que cette montée ouvrière ne prenne un caractère révolutionnaire. En 1941, il soutint l'entrée des USA dans la guerre impérialiste. Et finalement, en 1955, il rentra au bercail et rejoignit la maison mère qui devint l'AFL-CIO.

Le prolétariat américain avait montré sa capacité de combat et mené des luttes impressionnantes, mais en l'absence d'une véritable direction politique les luttes étaient restées dans le cadre syndical, évitant au capitalisme américain ce qui aurait pu être le prélude d'une révolution.

Paul Sorel



Grève générale du textile, automne 1934.



Grévistes chez General Motors, fin 1936.

eux-mêmes, prêts à utiliser leur force – y compris en résistant aux assauts de la police, de l'armée et des milices patronales –, brisant les divisions traditionnelles et mettant parfois sur pied des directions démocratiques et combattantes. Ce mouvement était potentiellement révolutionnaire. La victoire du prolétariat russe avait eu lieu moins de vingt ans auparavant, et il existait au

de syndicats. Dans leurs luttes, les ouvriers se rassemblaient sans tenir compte de leur métier ni de leur race, Blancs et Noirs réunis. Le CIO leur proposait de ratifier cet état de fait au sein d'une nouvelle structure syndicale. Son créateur, John Lewis, était un bureaucrate aussi anticommuniste que les autres, mais il avait senti et compris ce qui se passait.

Son initiative

John Lewis ou les frères Reuther dans l'automobile, avec l'UAW, acceptèrent la collaboration du Parti communiste et de ses militants ouvriers expérimentés et disposant d'un crédit certain. En 1935 l'Internationale communiste stalinienne avait demandé à tous les partis de se rallier à la défense de la démocratie bourgeoise. En France, le Parti communiste se fit le chantre de la défense nationale, remisa le drapeau rouge pour brandir le tricolore et surtout usa de son crédit pour contenir la grève générale de juin 1936. De la même façon, le Parti communiste américain encensa Roosevelt et présenta le chef du gouvernement du grand capital comme un défenseur des travailleurs.

Le CIO avait besoin de cette caution du Parti communiste stalinien, car il y eut toute une série de grèves avec occupation, avec la participation de dizaines de milliers

« Balardgone » : le nouveau ministère... des profits

Le nouveau ministère de la Défense, situé au métro Balard à Paris, pompeusement surnommé « Balardgone » par allusion au Pentagone américain, vient d'être inauguré par Hollande.

D'après le journal *Les Échos*, cela va coûter au total près de 3,5 milliards d'euros, construction, crédits, loyer et coûts de fonctionnement inclus. Le chantier a été confié au groupement Opale, associant Bouygues, Thalès, Sodexo, Dalkia (filiale d'EDF), une société et un fonds d'investissement spécialement dédiés aux partenariats public-privé. L'État versera au groupement Opale 154 millions d'euros pendant trente ans avant de devenir propriétaire des locaux. Autant dire que c'est le pactole pour les groupes privés qui ont décroché le contrat, non sans

qu'aient surgi des soupçons de corruption et de favoritisme dans l'attribution du marché. D'après des devis ayant fuité, il semble qu'Opale ne se gêne pas, d'autre part, pour surfacturer toute modification par rapport aux plans initiaux et tous travaux supplémentaires : 2 000 euros pour modifier le sens d'ouverture d'une porte, 2 274 euros pour l'installation de deux prises électriques, 13 613 euros pour un scanner et une imprimante, et le reste à l'avenant. L'État compensera en partie la dépense par la vente des

17 implantations actuelles du ministère en région parisienne, dont les fonctionnaires seront regroupés à Balard. Il prévoit du même coup de supprimer 1 360 emplois pour faire des économies. Mais les dépenses militaires, elles, ne risquent pas de diminuer avec la multiplication des interventions françaises en Afrique et au Moyen-Orient, dont le coût est estimé à 1,128 milliard d'euros en 2015. Hollande a dit lors de l'inauguration : « *Sans force militaire fiable, nous ne pouvons agir politiquement.* » Les profits des trusts impérialistes sont décidément bien servis par l'État français, à commencer par ceux qui lui vendent des bâtiments en France.

Pierre Merlet



Partenariats public-privé : une aubaine pour les capitalistes

Le système des partenariats public-privé (PPP) a été mis en place en 2004. C'est une façon supplémentaire pour l'État et les collectivités locales de servir de vache à lait à de grands groupes du bâtiment, de l'énergie, des transports, etc. Outre la construction et la mise en œuvre de « grands projets », l'État cède au privé pour de nombreuses années, voire des décennies, la gestion, l'entretien... et le bénéfice des projets en question. Plus de 500 projets ont été conclus depuis dix ans. Parmi les plus coûteux, le « Balardgone » est en tête.

On trouve aussi la ligne à grande vitesse Bretagne/Pays-de-Loire (3,3 milliards d'euros), le nouveau tribunal de grande instance de Paris (2,7 milliards), le programme de rénovation des pénitenciers français (1,2 milliard), l'installation du très haut débit en Auvergne (971 millions), etc. Et les bénéficiaires sont, entre autres, Bouygues, Eiffage, SPIE Batignolles, Vinci, SFR, Alcatel-Lucent, AXA... L'écotaxe avait été conçue elle aussi comme un PPP de 2 milliards d'euros avec le groupe italien Ecomouv

(dont faisaient partie Thales, Geodis, SFR...). Contraint d'y renoncer, l'État français n'en a pas moins versé près d'un milliard à Ecomouv à titre de « dédommagement ». Même le Sénat, dans un rapport, a critiqué cette forme de contrat qui s'avère souvent extrêmement coûteuse pour l'État et l'engage pour de nombreuses années. Cela n'a pas empêché Valls de réaffirmer l'an dernier – avec le PDG de Vinci – qu'il fallait poursuivre et même relancer ces partenariats. P.M.

Aide aux réfugiés : l'hypocrisie de Hollande

Hollande n'est pas avare de déclarations pleines de bons sentiments envers les femmes et les hommes qui fuient les bombardements et la dictature en Syrie. Mais la politique de son gouvernement est bien loin de cette compassion affichée. Ainsi, suite à un décret paru le 21 octobre, le barème des allocations versées aux demandeurs d'asile a baissé, et de façon importante. Par exemple, un demandeur d'asile accueilli en hébergement

d'urgence avait jusqu'à droit à 11,45 euros par jour, soit un peu moins de 350 euros par mois. Eh bien son allocation est passée à 6,80 euros par jour à partir du 1^{er} novembre, soit environ 200 euros par mois. Pour un couple dans la même situation, elle tombe de 23 à 10,20 euros par jour. Au total, il est prévu une baisse de 30 millions d'euros pour l'aide aux demandeurs d'asile. Il faut rappeler que ceux-ci n'ont pas le droit de travailler pendant la

première année de leur demande ; ensuite seulement, ils peuvent essayer d'obtenir une autorisation temporaire. Cette allocation est donc bien souvent leur seule source de revenus. Cela signifie, pour des gens qui fuient l'oppression, qu'ils vont se retrouver dans des conditions encore plus précaires. Voilà la réalité de « l'aide » prétendument généreuse accordée à ceux qui viennent demander asile en France. Arnaud Vautard

Allocation aux handicapés : le gouvernement contre les plus pauvres

Devant les protestations soulevées par son projet sur le nouveau mode de calcul de l'allocation adulte handicapé (AAH), le gouvernement a finalement préféré le 3 novembre retirer cette mesure scandaleuse. Mais on ne sait pas si c'est reculer pour mieux sauter après les élections régionales de décembre, car d'ores et déjà il a demandé que ce sujet soit traité par une mission parlementaire en charge des minima sociaux... Le projet prévoyait de prendre en compte dans le calcul des ressources des bénéficiaires de l'AAH (un million de personnes environ et 807 euros par mois au maximum) les intérêts des livrets non imposables tels que Livret A, Livret d'épargne populaire, Livret jeune, etc. Ce nouveau mode de calcul aurait pu, selon l'Association des paralysés de France (APF), exclure près de 200 000 handicapés de la possibilité de se voir octroyer des aides complémentaires, comme le complément de ressources

(179,31 euros par mois) et la majoration pour la vie autonome (104,77 euros par mois). Par contre, pour le moment, le gouvernement n'a rien dit sur une autre mesure contre les handicapés. Elle consiste à prendre en compte leur patrimoine dans le calcul de l'APL et de déterminer un « loyer plafond » à partir duquel celle-ci sera dégressive. Les handicapés pourraient donc voir leur APL baisser ou même leur être supprimée, au risque de les faire basculer dans la précarité. Au total les nouveaux modes de calcul envisagés par le gouvernement Valls auraient eu un effet désastreux sur le niveau de vie des handicapés qui touchent l'AAH. Mais c'est bien le dernier des soucis de ce gouvernement, prêt à tout pour faire des économies sur le dos des plus pauvres et financer le grand patronat à coups de milliards d'euros. Cédric Duval

..... Fil rouge

Avec la bénédiction de Valls et Sarkozy

Sarkozy réclamait que le flashage des vitesses excessives par des radars à bord de voitures banalisées ne soit plus confié à la police et à la gendarmerie, mais à des sociétés privées. Valls va l'exaucer. Ce système sera expérimenté en 2016 et généralisé en 2017. On ne sait pas si cela réduira la vitesse sur route. Mais cela dopera les bénéfices des groupes privés qui décrocheront le contrat.

Qui se ressemble...

Serge Dassault, avionneur et patron de journaux, dont *Le Figaro*, a beau être visé par six enquêtes judiciaires, Sarkozy l'a quand même nommé secrétaire national des Républicains. Il faut dire que des secrétaires nationaux, il y en a 150,

ce qui permet de satisfaire bien des appétits. Quant à son fils, il est nommé à la tête d'un Comité des entrepreneurs. Bref, le parti de Sarkozy est composé de personnalités patronales édifiantes et, comme dit la droite, « décomplexées ».

De l'eau pas vraiment propre

Le groupe français Veolia a une filiale en Roumanie dont les dirigeants sont poursuivis par la justice. Ils auraient acheté les voix d'un certain nombre d'élus de la capitale, Bucarest, pour obtenir des augmentations injustifiées des tarifs de l'eau. En quinze ans, ces tarifs ont ainsi été multipliés par quinze ! En France, même si on n'atteint pas de tels records, les prix de l'eau sont aussi surévalués au profit de gestionnaires privés comme Veolia, avec la complicité d'élus.

Salaires au mérite, suppressions de RTT : les fonctionnaires en ligne de mire

À partir d'avril 2016, les agents municipaux de la ville de Suresnes, en banlieue parisienne, seront rémunérés au mérite. « Très insuffisant », « insuffisant », « à améliorer », « très bon », « excellent », « exceptionnel »... Tels seront les six niveaux mis en place pour évaluer le travail des 1 300 agents municipaux.

En fonction de cette évaluation, les indemnités qui complètent le salaire des fonctionnaires et représentent jusqu'à un tiers de leur rémunération, seront diminuées ou augmentées. Le barème est prêt ; ceux qui seront notés « très

insuffisant » perdront jusqu'à 35 % de leur régime indemnitaire.

Et l'adjointe au maire déléguée aux ressources humaines de déclarer : « *Je ne me voyais pas utiliser l'argent du contribuable pour cautionner un cadre*

déconnecté des réalités économiques, maintenant une image caricaturale de la fonction publique. » Il en est dont la déconnection est réellement profonde !

Marylise Lebranchu, la ministre de la Fonction publique, s'est déclarée favorable à la décision d'instituer un salaire au mérite chez les fonctionnaires. Lors d'une interview, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron a dit lui-aussi sa satisfaction : « *Je pense qu'il faut accroître la part de mérite dans la rémunération de la*

fonction publique. » Déjà, il y a quelques semaines, il avait déclaré que le statut de fonctionnaire n'était « plus justifiable ».

L'offensive est lancée et le gouvernement Valls ne s'embarrasse pas du prétendu dialogue social. Fin septembre, il a annoncé que le projet d'accord salarial pour les fonctionnaires passerait, malgré l'opposition de syndicats représentant la majorité du personnel.

À l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

(AP-HP), le directeur Hirsch poursuit son offensive pour reprendre les RTT au personnel. Le mouvement est enclenché aussi dans un certain nombre de collectivités locales, sous la responsabilité de leurs exécutifs.

De même que ce gouvernement aide le patronat à casser le Code du travail, légalise les baisses de salaires et l'allongement de la durée du travail, il a en ligne de mire les conditions de travail et de salaire de toute la fonction publique.

Sophie Gargan

Alpes-Maritimes : offensive contre les travailleurs du département

Le conseil départemental des Alpes-Maritimes a décidé d'augmenter de façon conséquente le temps de travail de ses salariés. Son président, Éric Ciotti, vient de faire voter par sa majorité de droite la suppression de la moitié des RTT des 4 500 agents territoriaux, qui passent de 22 jours à 11 au maximum dans l'année.

En outre, trois jours de congés annuels sont supprimés, et les salariés sont désormais assujettis à 1 607 heures par an, alors qu'ils étaient depuis l'an 2000 à 1 568 heures par an.

Les conseillers de gauche ont voté contre, mais le groupe PS est d'accord avec le principe d'économies budgétaires, s'offusquant uniquement de cette mesure prise unilatéralement et sans consultation du personnel.

Évidemment, du côté des agents la pilule passe mal. Ces RTT supprimées étaient en réalité des heures récupérées, correspondant à du temps de travail supplémentaire effectué par les agents, en plus de leur journée habituelle. Et sans ces

heures en plus, beaucoup se demandent comment ils vont boucler leurs dossiers déjà en retard.

Éric Ciotti définit lui-même son objectif comme politique. Il répète que les 35 heures sont dépassées et que Emmanuel Macron, bien que n'étant pas de son bord, va dans le bon sens. Il veut faire des Alpes-Maritimes le fer de lance de l'augmentation du temps de travail dans le secteur public.

Car, c'est bien connu, pour ce monsieur, les fonctionnaires – et les salariés en général – ne travaillent pas assez. D'un ton condescendant, il a déclaré que les hommes politiques « *n'étaient pas là pour distribuer des sucres d'orge* ».

Ciotti pense avant tout

à sa carrière politique. Monsieur Sécurité de l'UMP, il s'était distingué en 2010 en faisant voter une loi supprimant les allocations familiales aux parents d'enfants trop souvent absents à l'école, loi retoquée par le PS en 2013. En 2015, surfant sur toutes les idées réactionnaires, il avait réclamé la suppression des allocations aux familles dont les enfants n'avaient pas respecté la minute de silence au moment des attentats de *Charlie Hebdo*. Aujourd'hui, il fait de la surenchère contre la limitation du temps de travail.

En faisant travailler les agents du conseil départemental 14 jours de plus par an, Éric Ciotti calcule qu'il fait une économie équivalente à 100 emplois. C'est donc bien 100 emplois qui manquent au conseil général, c'est-à-dire 100 chômeurs qui auraient pu utilement être embauchés.

Correspondant LO

Snecma Gennevilliers : grève dans les services du nettoyage

Par souci d'économies, la direction de la Snecma a décidé de revoir à la baisse les contrats du nettoyage sur les différents sites. Sur celui de Gennevilliers, la société ISS a laissé place, le 2 novembre, à la société TFN Propreté, une filiale du groupe Atalian. Mais au lieu de reprendre la totalité de l'effectif, TFN a laissé de côté six travailleurs anciennement ISS.

« *Je n'ai pas d'obligation de reprendre les CDD, ni les intérimaires.* » « *C'est un*

contentieux avec ISS mais pas avec nous. » Voilà ce qu'a osé dire le directeur de TFN. De tels propos ont choqué, si bien qu'au tout début de son nouveau chantier TFN s'est retrouvé face à un conflit.

Réunis en assemblée, les travailleurs ont décidé de se mettre en grève sur le champ, pour obtenir l'embauche des six d'entre eux laissés sur le carreau. Il a fallu trois jours pour que la direction recule en proposant une embauche immédiate en CDI, une deuxième

en début d'année, une troisième dans la société Ortec, elle aussi présente sur le site de la Snecma Gennevilliers et également filiale du groupe Atalian. Pour les trois autres personnes en CDD, TFN a proposé une garantie prioritaire de reprise sur le site.

Le recul est donc partiel mais les grévistes étaient conscients que seule leur mobilisation avait pu faire, au moins en partie, céder la direction.

Correspondant LO

Hôpital de Luynes : en grève pour des embauches



DR

Le personnel du centre hospitalier de Luynes, dans l'Indre-et-Loire, est en grève depuis le 21 octobre. Cet établissement comprend un service de soins de suite et de réadaptation de 70 lits (SSR), un EHPAD (établissement et hébergement pour personnes âgées dépendantes) de 210 lits et une unité de soins palliatifs. Environ 300 personnes y travaillent.

Les travailleurs n'en peuvent plus de ne pas avoir le temps de s'occuper correctement des résidents, des pressions des cadres et de la direction, des nombreux arrêts maladie dus à la fatigue et au manque de personnel, de ne plus avoir le temps de former les nombreux contractuels, qui sont plus de 28 % de l'effectif. Le mécontentement de plus en plus présent s'est exprimé lors de la première assemblée du personnel organisée le 21 octobre par les syndicats SUD et FO, où les cinquante

participants ont décidé la grève.

Le mardi 27 octobre, ils se sont rassemblés à nouveau devant l'établissement, à 70, pour dénoncer leurs conditions de travail, réclamer un poste infirmier dans le service de SSR l'après-midi du week-end et revendiquer que partout les effectifs des aides-soignants soient revus à la hausse et tous les contractuels titularisés.

Après un rendez-vous à l'Agence régionale de santé, quelques avancées ont été obtenues pour le service de SSR mais rien pour l'EHPAD. La grève a donc été reconduite pour quinze jours. Les grévistes ont entrepris de se faire entendre et de trouver des soutiens en faisant circuler une pétition qu'ils sont allés faire signer sur le marché de la commune le samedi matin.

Ils sont bien décidés à obtenir les effectifs qui font tant défaut.

Correspondant LO

Michelin – Clermont-Ferrand : emplois supprimés, profits augmentés

Le groupe Michelin vient d'annoncer la fermeture de trois usines en Italie, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Après les fermetures d'usines à Tours, en Algérie, en Colombie les deux années précédentes et en Hongrie cette année, ce sont encore 1 600 emplois qui seront sacrifiés sur l'autel des profits.

À chaque fois, c'est par les journaux et la télévision que les travailleurs ont appris ces décisions de fermetures. Pourtant, ce sont les premiers concernés !

Le pneumaticien supprime des effectifs dans la logistique en fermant des entrepôts. Il prévoit aussi la suppression de postes dans les services administratifs et dans l'ingénierie : des centaines de travailleurs seront touchés.

À Clermont-Ferrand, l'inquiétude touche aussi le principal atelier de l'usine de La Combaude : le rechapage de pneus poids-lourds, avec des pressions pour augmenter la flexibilité et du chantage à la fermeture si les ouvriers ne se plient pas aux volontés de la direction.

Pourtant le groupe Michelin se porte très bien et aurait largement les moyens de maintenir tous ces emplois. Il a fait un milliard de bénéfices en 2014 et, après la progression de ses ventes de 8,7 % au



3^e trimestre, il a confirmé que les objectifs pour 2015 seront dépassés. Mais cela n'empêche pas le gouvernement de continuer à arroser Michelin d'aides, comme tous les grands groupes. L'entreprise touche chaque année plus de 70 millions d'euros de cadeaux de l'État.

La région Auvergne n'est pas en reste. Avant de se fondre dans une nouvelle région, avec Rhône-Alpes, le conseil régional a fait un dernier cadeau à cette multinationale en attribuant une subvention

exceptionnelle de 6,3 millions d'euros à l'une de ses filiales. Le petit cadeau d'adieu du président socialiste de la région ne sera qu'une goutte d'eau de plus dans l'océan des bénéfices de Michelin. Mais c'est d'autant plus choquant que ce groupe supprime sans cesse des emplois.

Pour la course aux profits, Michelin se moque des frontières. Tous les travailleurs du groupe, où qu'ils soient, subissent ses attaques et ont le même intérêt à réagir.

Correspondant LO

Arjowiggins – Wizernes : non aux licenciements !

Mardi 3 novembre, un rassemblement en soutien aux travailleurs de la papeterie Arjowiggins, à Wizernes dans le Pas-de-Calais, s'est tenu sur le site de l'usine actuellement à l'arrêt.

Le groupe Sequana, dont l'État possède 35 % des actions, a finalement envoyé les lettres de licenciement cet été à la plupart des 307 travailleurs. Depuis, des salariés autour de la CGT continuent à contester le plan de licenciements et à bloquer l'usine, les stocks et les machines. Ils défendent la reprise de l'activité et la réembauche des salariés.

Depuis plusieurs mois, il

existe un projet de reprise par le groupe Green Elephant, autour d'un ancien cadre de l'usine et de financiers finlandais. Ce projet prévoit également le redémarrage de l'usine Stora Enso de Corbehem dans le Nord, qui produirait la pâte à papier pour Wizernes.

Le projet est-il viable ? En tout cas, depuis le début, le groupe Sequana dit qu'il refuse de vendre l'usine. Il est soutenu par le ministère de l'Économie, qui fait tout pour repousser les échéances d'une éventuelle reprise, y compris en ne convoquant pas les éventuels repreneurs à une réunion des élus

locaux et des syndicats à Bercy, le 13 octobre. Macron a notamment rendu un avis négatif sur le financement de la reprise, avec deux mois et demi de retard, affichant ainsi son mépris pour les centaines de travailleurs licenciés.

Sequana table en fait sur la baisse de l'offre de papier, qui pousserait le prix à la hausse et favoriserait ses bénéfices, fût-ce au détriment des emplois. Au contraire, il faut le forcer à puiser dans ses profits présents et passés pour maintenir, d'une façon ou d'une autre, les salaires et les emplois.

Correspondant LO

Amiante : le Conseil d'État choisit son camp

Comme nombre d'autres industriels, le chantier naval CMN (Constructions mécaniques de Normandie) a été condamné pour avoir causé la mort prématurée de centaines d'ouvriers en les exposant à l'amiante. Les CMN viennent d'obtenir du Conseil d'État que l'État paye à sa place un tiers de son amende, soit 350 000 euros.

L'argument retenu par les juges est particulièrement spécieux : avant 1977, l'État n'aurait pas édicté de loi suffisamment contraignante à l'égard des patrons utilisant l'amiante. Les pouvoirs publics seraient donc pour partie responsables des maladies et des décès causés par l'amiante jusqu'à cette date. Ils doivent donc payer une partie de l'amende.

L'Andeva, Association de défense des victimes de l'amiante, rappelle à ce propos que les employeurs sont tenus d'évacuer les poussières nocives par une loi datant de 1893 ! On peut ajouter que la nocivité de l'amiante est connue depuis presque aussi longtemps

et que c'est justement sous pression du patronat que l'État a tardé à interdire explicitement et complètement ce poison. Pendant que les représentants patronaux retardaient toute législation sur l'amiante, les ouvriers des CMN et tant d'autres respiraient les paillettes qui allaient les rendre malades et les tuer.

Non seulement cet arrêt inique du Conseil d'État exonère un patron assassin d'une partie de sa responsabilité, mais il lui fait cadeau d'une somme considérable et ouvre la porte pour que d'autres industriels fassent de même.

Il aura fallu des années de lutte, de manifestations, de procès, pour que les patrons soient condamnés, tout au plus à des amendes bien dérisoires au regard du nombre de victimes, comme au regard des profits amassés. Mais il faut croire que c'était encore trop : puisque amende il y a, le patronat obtient de la faire payer sur les fonds publics.

Paul Galois

Martinique : une tonne d'amiante jetée dans la nature

Cet article est extrait du journal trotskyste *Combat ouvrier* (UCI - Antilles).

Récemment, plusieurs dizaines de sacs contenant des déchets amiantés ont été découverts en pleine nature sur un terrain du Vert-Pré dans la commune du Robert. Une enquête des autorités a révélé que c'est une entreprise de désamiantage de bâtiments qui se débarrassait ainsi des déchets. Ses salariés travaillaient sans aucune protection contre l'amiante, sans dispositif de sécurité et surtout sans être déclarés.

L'amiante, ce matériau résistant et isolant utilisé pendant longtemps dans la construction de bâtiments et d'équipements, est cancérogène. On estime qu'il a déjà causé à travers le monde la mort de dizaines de milliers de personnes, surtout des travailleurs du bâtiment ayant été en

contact direct et prolongé avec des fibres d'amiante. Ceux-ci ont développé des maladies pulmonaires et des cancers des voies respiratoires et digestives. La nocivité mortelle de l'amiante a été reconnue, mais c'est seulement en 1997 qu'il a été totalement interdit. Depuis, tous les bâtiments contenant de l'amiante doivent être décontaminés et les déchets retirés doivent subir un traitement spécifique.

Encore une fois, pour le profit, un patron met délibérément en danger des ouvriers en les faisant travailler sans protection et sans sécurité ; en plus de menacer la santé des habitants en jetant plus d'une tonne de déchets contaminés dans la nature.

Combat ouvrier

Bonna Sabla : licenciements et profits dans le béton



Bonna Sabla est une entreprise qui fabrique des produits en béton destinés au bâtiment et qui emploie 1 800 salariés répartis sur 40 sites de production en France. Elle fait de plus partie de Consolis, le premier groupe européen dans ce domaine, qui emploie 10 000 travailleurs et affiche un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros. Depuis 2009, malgré les bénéfices réalisés, les actionnaires de Bonna Sabla ont fermé une vingtaine d'usines, entraînant la suppression de 800 emplois.

Le site de Conflans-Sainte-Honorine, dans la région parisienne, fut ainsi

fermé en 2013, laissant ses soixante-six travailleurs sur le carreau. La direction avançait alors de prétendues difficultés, une absence de commandes, cachant le fait qu'elle était sur le point d'obtenir un très profitable contrat pour la fabrication des éléments du tunnel de prolongement de la ligne 14 du métro parisien dans le cadre du projet du Grand Paris.

Puis, en juin dernier, le patron annonçait un investissement de six millions d'euros et la remise à neuf du site. L'usine se remettait alors à fonctionner, mais avec un salarié en CDI... le directeur de l'usine, et

58 emplois, mais en intérim. Quant aux salariés licenciés qui postulaient pour être réembauchés, le directeur osa affirmer que cela était impossible, car ils n'avaient plus les compétences requises.

Si ces travailleurs n'ont aujourd'hui pas réussi à obtenir leur réembauche, ils ont tout de même gagné contre Bonna Sabla des indemnités d'un montant total de 800 000 euros, les tribunaux leur donnant finalement raison. Dans le béton comme ailleurs, les profits doivent servir à l'emploi et aux salaires, pas à engraisser les actionnaires.

Correspondant LO

Cenntro Motors – Lyon : 382 travailleurs licenciés

Le propriétaire actuel de l'usine Cenntro Motors, Peter Wang, a déposé le bilan fin avril, et le tribunal de commerce a prononcé la liquidation judiciaire le 30 octobre. L'usine ferme : ce sont 382 salariés qui vont être licenciés.

En 2001, cette ex-usine Ciapem, qui comptait encore 1 100 salariés, fabriquait des lave-linge. Après le dépôt de bilan de Moulinex-Brandt, elle fut reprise par Elco et Fagor, ce dernier en étant devenu seul propriétaire en 2005.

Puis Fagor s'en débarrassa en 2011 et un petit entrepreneur la reprit, sous le nom de SITL, qui devait y fabriquer des véhicules utilitaires électriques et des filtres d'assainissement de l'eau, tout en restant sous-traitant de Fagor Brandt pendant quatre ans pour la fabrication de lave-linge. Quand celui-ci a déposé le bilan en 2013, cette dernière activité représentait 90 % du chiffre d'affaires, si bien que SITL a fait faillite.

Un nouveau repreneur est alors apparu, qui semblait peu fiable aux salariés et qui, malgré l'argent public touché, n'a rien investi. Les effectifs avaient fondu au fil des reprises successives : depuis deux ans, sur les 382 salariés qu'il a gardés, 262 restaient chez eux, en chômage technique, perdant beaucoup d'argent, et les 120 autres venaient à l'usine, où il y avait bien peu de travail puisque aucune voiture électrique, censée y être fabriquée, n'en est jamais sortie...

Pour finir, ce patron met la clef sous la porte.

La plupart des salariés ont plus de 50 ans, et plusieurs dizaines d'années d'ancienneté. Cela fait des années qu'ils se battent pour essayer de maintenir les emplois et empêcher l'usine de disparaître. Ils ont multiplié les manifestations et les interventions auprès des pouvoirs publics, qui ont financé des repreneurs successifs bien peu dignes de confiance. Aujourd'hui, les travailleurs vont être licenciés avec les indemnités minimales, à un âge où il leur sera difficile de retrouver un emploi.

L'usine était l'une des dernières encore implantées dans la ville de Lyon. Dans ce quartier de Gerland, autrefois populaire et industriel, et où tout a fermé, les immeubles poussent comme des champignons. Les promoteurs doivent déjà lorgner sur le vaste terrain qui sera libéré. Mais comme il appartient au Grand Lyon, les travailleurs demandent que celui-ci crée de nouveaux emplois.

Les salariés licenciés ne veulent pas en rester là. Ils demandent à bénéficier de formations. Et ils vont aller en justice pour faire condamner les licenciements, obtenir des indemnités dignes de ce nom et savoir où est passé l'argent.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte Ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) Dépôt légal novembre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin - Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

COP 21 : le climat, prétexte à une mise en scène

Pendant qu’une pré-COP 21 réunit au Quai d’Orsay les ministres de dizaines de pays, chargés d’huiler les rouages diplomatiques pour que les chefs d’État qui viendront à Paris à la fin du mois puissent signer un accord, il apparaît de plus en plus que ce cirque de conférences sur le climat ne servira à rien.

Un document de l’ONU publié le 6 novembre montre que les engagements, négociés depuis des mois, que s’apprêtent à prendre ces chefs d’État, n’empêcheront pas une hausse moyenne de 3°C des températures mondiales à l’horizon 2100, alors que chacun reconnaît qu’il faudrait contenir le phénomène en dessous de 2°C de hausse.

De son côté l’Organisation météorologique

mondiale signale que l’année 2014 a vu un record de concentration de gaz à effet de serre, montrant involontairement que les vingt précédentes conférences mondiales, à Kyoto, Rio, Copenhague, etc., n’ont pas servi à grand-chose.

Car ce ne sont pas les Hollande, Obama et autres Xi Jinping qui dirigent vraiment l’économie mondiale et peuvent réellement agir sur les facteurs qui poussent au réchauffement

climatique. Ce sont les actionnaires des plus grandes entreprises, au travers des conseils d’administration prenant leurs décisions en secret, qui décident de produire sur un continent puis de transporter les marchandises vers un autre où elles seront utilisées. Ce sont Total, Exxon ou BP qui décident de forer ou non pour rechercher et exploiter du pétrole ou du gaz, non pas avec la préoccupation d’éviter les catastrophes écologiques, mais avec celle de dégager du profit en fonction des cours, oh combien volatils et spéculatifs, des matières premières énergétiques. Ce sont les patrons de Volkswagen qui ont organisé la production et la vente

de millions de voitures plus polluantes en réalité que sur le papier.

Le dernier rapport de la Banque mondiale, indiquant que ce sont les plus pauvres, et notamment ceux qui survivent en pratiquant une agriculture et un élevage de misère, qui subiront de plein fouet les changements climatiques, ne propose d’ailleurs pas du tout de contrôler l’activité de ces trusts, mais d’instaurer une taxe carbone. Ce serait une façon de faire payer tout un chacun sous prétexte de sauver le climat, tout en évitant que les grandes entreprises soient tenues pour responsables de la catastrophe annoncée.

Hollande, qui sait tout cela, n’hésite pas à poser

au défenseur des miséreux. Bien à la peine pour faire remonter sa cote de popularité, et accessoirement limiter les dégâts de son camp aux élections régionales, il joue la comédie de la « réunion de la dernière chance » à propos de la COP 21. Cette conférence ne sert pourtant qu’à une seule chose : tenter de recycler des politiciens usés en chevaliers verts de la planète.

Comme si ceux qui font tout pour maintenir en place le capitalisme, ce système économique aveugle où la grande bourgeoisie, irresponsable et incontrôlable, est aux commandes, pouvaient limiter ses dégâts sociaux ou environnementaux.

Lucien Déroit

Maroc : les factures d’électricité explosent

Plus de 15 000 habitants de Tanger ont encore manifesté leur colère, samedi 31 octobre et samedi 7 novembre, contre l’opérateur privé Amendis, filiale de Veolia Water, qui gère depuis 2002 la distribution d’eau et d’électricité, ainsi que l’assainissement des eaux usées dans la ville. Ils avaient déjà protesté les deux samedis précédents, se heurtant aux forces de police.

Les témoignages abondent venant d’habitants des quartiers populaires, indignés après avoir reçu des factures mensuelles d’eau et d’électricité de plusieurs centaines, voire de milliers de dirhams, alors que le smic du secteur privé est d’environ 2 400 Dh, soit 220 euros. Ils ne veulent plus être volés par cette entreprise dont les bénéfices n’ont cessé d’augmenter et qui a distribué 353 millions de dirhams de dividendes aux actionnaires en douze ans d’exercice à Tanger et à Tétouan.

Plus généralement, au Maroc, le processus de privatisation de l’eau et de l’électricité est en cours et concerne aujourd’hui quatre villes, dont deux des plus peuplées du pays. La

distribution de l’eau par les entreprises privées touche 36 % de la population qui y a accès, et le pourcentage est de 25 % en ce qui concerne l’électricité.

Samedi 17 octobre, la protestation initiée dans les réseaux sociaux avait plongé plusieurs quartiers populaires dans le noir pendant deux heures, les habitants s’éclairant uniquement avec des bougies, et avait mobilisé plusieurs centaines de manifestants. Samedi 24 octobre, une partie de la ville était de nouveau sans éclairage électrique et la manifestation avait rassemblé près de 15 000 personnes au centre-ville, qui criaient des slogans comme « *Tanger n’est pas Paris* », « *Amendis dégage* ».

La réponse a d’abord

été d’envoyer la police casquée et les canons à eau, et d’arrêter des manifestants, mais devant la montée de la protestation, qui gagnait petit à petit la ville voisine de Tétouan, elle-même gérée par Amendis et dont les usagers rencontrent les mêmes difficultés, le ministère de l’Intérieur a déclaré qu’Amendis devait afficher plus de clarté sur le mode

de gestion des factures. La population, qui se méfie à juste titre de cette langue de bois, s’est de nouveau fait entendre, aussi nombreuse, samedi 31 octobre.

Samedi 7 novembre, une nouvelle manifestation a été largement suivie, y compris dans les villes de Tétouan, Assilah et Fnideq. Une série de mesures, dont la baisse immédiate

des factures contestées ou bien l’arrêt des coupures d’eau ou d’électricité lors d’impayés, sont annoncées. Du côté des manifestants, la preuve est faite que, depuis qu’ils se mobilisent, les choses bougent. Ils comptent bien maintenir la pression car ce qu’ils réclament c’est qu’Amendis dégage !

Malika Farès



Tanger, la révolte des bougies.

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l’ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat.

C’est à eux que nous faisons appel pour verser à notre souscription.

Merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l’ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière.

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l’adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE

– BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18.

Merci d’indiquer lisiblement **vos nom, prénom et adresse**, pour permettre l’envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an et par personne, et à **condition qu’ils soient versés par chèque**,

donnent droit à une réduction d’impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d’impôt de 200 euros, à condition que l’impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L’association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le

30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d’une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.